

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1207

9 juin 2010

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Acropole International S.A., SPF | 57932 | Medtronic IP Holding International Lu- | |
| Aekis International S.A. | 57900 | xembourg S.à r.l. | 57927 |
| Andaman | 57934 | Mercury Consulting S.A. | 57917 |
| Asbury Park S. à r.l. | 57895 | MIB MP Leipzig | 57901 |
| Avolon Investments S.à r.l. | 57910 | Neuheim Lux Group Holding V | 57890 |
| BPC S.A. | 57894 | Nova Express S.A. | 57894 |
| Brock Enterprises S. à r.l. | 57936 | Nova Express S.A. | 57894 |
| CC & T Luxembourg | 57900 | Nova Express S.A. | 57933 |
| Cidron Food Services S.à r.l. | 57918 | Patpharm Holding S.A. | 57917 |
| Clausen 1 S.à r.l. | 57932 | Pfizer Investment Holdings S. à r.l. | 57924 |
| Cofhylux | 57921 | Pramerica Real Estate Investors (Luxem- | |
| Crealud S.à r.l. | 57918 | bourg) S.A. | 57910 |
| Crosscapital Sicav | 57895 | Ravel S.A. | 57909 |
| Elathon International S.A. | 57901 | Real I.S. Management SA | 57934 |
| Elcoteq SE | 57924 | Red Rice Holding S.A. | 57905 |
| Facara | 57905 | REO Holdings Lux S. à r.l. | 57914 |
| Flagstone Reinsurance (Luxembourg) S.à | | RPM Lux Holdco S.à r.l. | 57914 |
| r.l. | 57906 | Sagittarius Investissements S.A. | 57936 |
| Global Value & Growth | 57933 | S.I.G. Kapital S.A. | 57909 |
| Inro Finance S.A. | 57900 | Société Civile Immobilière Gavarnie | 57906 |
| Iscom Solutions S.A. | 57933 | Société Immobilière du Kiem | 57905 |
| Jetion Solar Project Ltd. | 57909 | Solideal International S.A. | 57906 |
| KG Far East (Luxembourg) Sàrl | 57914 | Taured S.A. | 57924 |
| Lion/Niagara Luxembourg II | 57932 | Tethys Invest S.A. | 57927 |
| Lisantho SA | 57899 | TE Yorckstrasse S.à r.l. | 57905 |
| LSRC II Investor S.à r.l. | 57935 | T-IS (LP) Holdings S.à r.l. | 57927 |
| Luxcap Group | 57934 | TNT Holdings Luxembourg S.à r.l. | 57924 |
| Luxembourg e-archiving | 57936 | Topaze Luxembourg S.A. | 57933 |
| LuxEnvironnement | 57936 | TR International Holdings S.à r.l. | 57935 |
| Lux Trade Holding S.A. | 57934 | Trustcapital S.A. | 57918 |
| Lux Trade Holding S.A. | 57935 | UPC DTH Leasing S.à r.l. | 57901 |
| Maera S.A. | 57921 | Voxel International S.à r.l. | 57921 |
| Manival S.A. | 57900 | WS Fashion International S.A. | 57917 |
| Mea Aqua | 57890 | | |

Mea Aqua, Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 115.743.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060130/10.

(100059644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Neuheim Lux Group Holding V, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 137.498.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth day of April.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of Neuheim Lux Group Holding V (the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 137498, incorporated with a share capital of EUR 12,500 on 11 March 2008 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger published on 25 April 2008 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1029 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company were last amended pursuant to a deed of Maître Joëlle Baden dated 29 March 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting is opened at 5.30 p.m. with Marie-Madeleine Werner, maître en droit, professionally residing Luxembourg, in the chair,

who appoints as secretary Jacqueline Picard, lawyer, professionally residing in Luxembourg and as scrutineer Marie-Madeleine Werner, maître en droit, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Creation of one (1) additional class of shares: the Class D Ordinary Shares;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500) in order to increase it from its current amount of one hundred five thousand five hundred euro (EUR 105,500) up to one hundred twenty thousand euro (EUR 120,000), through the issue of fourteen thousand five hundred (14,500) Class D Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1.-).

3. Approval of the subscription of fourteen thousand five hundred (14,500) new Class D Ordinary Shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) for a total subscription price of fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500) by Sun Zeus Holdings LLC;

4. Subsequent amendments to article 6 and article 10 of the Company's articles of incorporation;

II. -That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. -That based on the attached attendance list, one hundred percent (100%) of the share capital, are present or represented at the present general meeting of shareholders and that the present or represented shareholders have declared to waive their right to receive formal convening notices so that the general meeting may be considered as regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to create one (1) new class of shares, the Class D Ordinary Shares, which shall track the relevant portfolio of assets as follows:

The Class D Ordinary Shares shall relate to Project Hermes, i.e. the indirect acquisition by the Company of Hewden Stuart plc through the Company's direct subsidiary Zeus Group Lux S.à r.l which shall purchase Zeus Topco Limited, an English law governed company.

Second resolution

The general meeting further resolves to increase the share capital of the Company by an amount of fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500) in order to increase it from its current amount of one hundred five thousand five hundred euro (EUR 105,500) up to one hundred twenty thousand euro (EUR 120,000), through the issue of fourteen thousand five hundred (14,500) Class D Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Third resolution

The general meeting further resolves to approve the subscription of the fourteen thousand five hundred (14,500) new Class D Ordinary Shares of the Company having a par value of one euro (EUR 1.-) each (the “New Shares”) by:

- Sun Zeus Holdings, LLC, a company incorporated and existing under the laws of the state of Delaware, U.S.A., with registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, under authentication number 7958720, here represented by Ms Marie-Madeleine Werner, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal on 29 April 2010, which shall remain attached hereto, subscribes for fourteen thousand five hundred (14,500) Class D Ordinary Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each, for a total subscription price of fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500);

The New Shares subscribed are fully paid up in cash by the abovementioned subscriber (the “Subscriber”), so that the cash contribution of fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500) is as of now at the disposal of the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

The cash contribution of fourteen thousand five hundred euro (EUR 14,500) is entirely allocated to the share capital of the Company.

The proxy holder is authorized to subscribe all of the New Shares in the name and on behalf of the Subscriber.

Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the General Meeting resolves to amend article 6 and article 10 of the articles of incorporation of the Company.

The amended and restated articles of the Company shall now read as follows:

Art. 6. The Company has a subscribed capital of one hundred and twenty thousand euro (EUR 120,000.-) represented by fully paid-up shares, consisting of:

(a) eighteen thousand five hundred (18,500) Class A Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the “Class A Ordinary Shares”);

(b) forty-three thousand five hundred (43,500) Class B Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the “Class B Ordinary Shares”);

(c) forty-three thousand five hundred (43,500) Class C Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the “Class C Ordinary Shares”); and

(d) fourteen thousand five hundred (14,500) Class D Ordinary Shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.00) each (the “Class D Ordinary Shares”).

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of shareholders. Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Shares, Class C Ordinary Shares and Class D Ordinary Shares will be collectively referred to as the “Shares”.

Art. 10. Each specific class of Shares (an “Investment Share Class”) shall relate to a relevant portfolio of assets constituting an investment (the “Investment”) as follows:

- The Class A Ordinary Shares shall relate to the Project Sinatra, i.e. the indirect acquisition by the Company of 3D Entertainment Group Limited and 3D Entertainment Group (CRC) Limited, through the Company’s direct subsidiary Atmosphere Group (Lux) S.à r.l. which shall purchase Atmosphere Topco Limited, an English law governed company;

- The Class B Ordinary Shares shall relate to the Project Nenufar, i.e. the acquisition of shares and factoring facilities in Fabricas Agrupadas de Munecas de Onil S.A., a Spanish law governed company, through the Company’s direct subsidiaries, Famosa Luxembourg S.C.A. and Famosa S.à r.l., the sole manager of Famosa Luxembourg S.C.A.

- The Class C Ordinary Shares shall relate to the Project Twist, i.e. the indirect acquisition by the Company of Rio Tinto Alcan Packaging beauty packaging business through the Company’s direct subsidiaries, Beauty Twist Packaging S.C.A., and Twist Beauty S.à r.l., the sole manager of Beauty Twist Packaging S.C.A.

- The Class D Ordinary Shares shall relate to Project Hermes, i.e. the indirect acquisition by the Company of Hewden Stuart plc through the Company’s direct subsidiary Zeus Group Lux S.à r.l. which shall purchase Zeus Topco Limited, an English law governed company.

The allocation of each Investment to the Investment Share Class shall be irrevocable and shall be made by a decision of the shareholders of the Company in accordance with Section D of the present articles of association. Each Investment shall be held by the Company exclusively for the benefit of the relevant Investment Share Class. Any and all distributions, dividends, redemptions of capital or other receipts from the Investment shall accrue exclusively to the Investment Share Class, after deduction of the pro-rata allocation of the Company’s general expenses to such Investment Share Class and

the expenses incurred in connection with the Investment, and no holder of any Shares other than the Investment Share Class shall be entitled to the proceeds of any such distribution, dividend, redemption of capital or other receipt, whether or not declared or paid.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg, on the date set at the beginning of this deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-neuvième jour d'avril,

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de Neuheim Lux Group Holding V (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 1B, rue Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B 137498, constituée avec un capital social de 12,500 euros suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger en date du 11 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1029. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 29 mars 2010 par un acte de Maître Joëlle Baden, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est ouverte à 17.30 heures sous la présidence de Mademoiselle Marie-Madeleine Werner, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Jacqueline Picard, Rechtsanwältin, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Marie-Madeleine Werner, maître en droit.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour

1. Création d'une (1) classe supplémentaire de parts sociales: Les Parts Ordinaires de Catégorie D;
2. Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence de quatorze mille cinq cents euros (€ 14.500,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinq mille cent euros (€ 105.500,-) à cent vingt mille euros (€ 120.000,-) par la création et l'émission de quatorze mille cinq cents (14,500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (€1,-) chacune;

3. Approbation de la souscription de quatorze mille cinq cents (14.500) nouvelles Parts Ordinaires de Catégorie D d'une valeur nominale de un euro (€ 1,-) chacune pour un montant total de souscription de quatorze mille cent euros (€ 14,500) par la société Sun Zeus Holdings LLC;

4. Modification subséquente de l'article 6 et de l'article 10 des statuts de la Société.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés qui le désirent et le bureau de l'assemblée, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement. Les procurations the actionnaires représentés resteront aussi annexées au présent procès-verbal.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présent assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable peuvent en conséquence valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour, sus-reproduit.

L'assemblée générale, après délibération, approuve à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer une (1) nouvelle classe de parts sociales: les Parts Ordinaires de Catégorie D qui doit retracer un portefeuille d'investissement tel que déterminé par le conseil de gérance de la Société comme suit:

- Les Parts Ordinaires de Catégorie D seront rattachées au projet Hermes, à savoir l'acquisition indirecte par la société de Hewden Stuart plc à travers la filiale directe Zeus Group Lux S.à r.l. qui détiendra à son tour Zeus Topco Limited, une société de droit anglais.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide en outre d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatorze mille cinq cent euros (€ 14.500,-) afin de le porter de son montant actuel de cent cinq mille cinq cent euros (€ 105.500) à un montant de cent vingt mille euros (€120.000), par l'émission de:

- Quatorze mille cinq cents (14.500) Parts Ordinaires de Catégorie D ayant une valeur nominale de un euro (€ 1,-) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide en outre d'approuver la souscription de quatorze mille cinq cents (14.500) nouvelles Parts Ordinaires de Catégorie D ayant une valeur nominale de un euro (€ 1,-) chacune (les «Nouvelles Parts») tel qu'il suit:

- Sun ZeusHoldings, LLC, une société constituée sous les lois de l'état de Delaware sous le numéro 7958720, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801,

ici représentée par Mlle Marie-Madeleine Werner, mentionnée ci-dessus en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 avril 2010 souscrit quatorze mille cinq cents (14.500) Parts Ordinaires de Catégorie D ayant une valeur nominale de un euro (€ 1,-) chacune;

Les Parts Nouvelles qui sont souscrites sont entièrement libérées en numéraire par le souscripteur susmentionné (les «Souscripteur»), de manière à ce que l'apport en numéraire de quatorze mille cinq cents euros (€ 14.500) est à présent à la disposition de la Société, ce point ayant été établi devant le notaire soussigné.

L'apport en numéraire de quatorze mille cinq cents euros (€ 14.500) est entièrement affecté au capital social de la Société.

Le mandataire est autorisé à souscrire l'ensemble des Nouvelles Parts au nom et pour le compte du Souscripteur.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Assemblée Générale décide de modifier les articles 6 et 10 des statuts de la Société.

Les articles refondés de la Société seront rédigés comme suit:

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de cent vingt mille euros (€120.000), représenté par des parts sociales entièrement libérées, consistant en:

(a) Dix-huit mille cinq cents (18.500) parts sociales ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.00) chacune (les «Parts Ordinaires de Catégorie A»);

(b) Quarante-trois mille cinq cents (43.500) parts sociales ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.00) chacune (les «Parts Ordinaires de Catégorie B»);

(c) Quarante-trois mille cinq cents (43.500) parts sociales ordinaires de catégorie C ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.00) chacune (les «Parts Ordinaires de Catégorie C»); et

(d) Quatorze mille cinq cent (14.500) parts sociales ordinaires de catégorie D ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.00) chacune (les «Parts Ordinaires de Catégorie D»).

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés. Les Parts Ordinaires de Catégorie A, les Parts Ordinaires de Catégorie B, les Parts Ordinaires de Catégorie C et les Parts Ordinaires de Catégorie D «Parts».

Art. 10. Chaque catégorie de Parts donnée (une «Catégorie de Parts d'Investissement») sera rattachée à un portefeuille d'actifs spécifique constituant un investissement (un «Investissement») tel qu'il suit:

- Les Parts Ordinaires de Catégorie A seront rattachées au projet Sinatra, à savoir l'acquisition indirecte par la Société de 3D Entertainment Group Limited et 3D Entertainment Group (CRC) Limited, à travers la filiale directe de la Société, Atmosphere Group (Lux) S.à r.l., laquelle détient à son tour Atmosphere Topco Limited, une société de droit anglais;

- Les Parts Ordinaires de Catégorie B seront rattachées au projet Nenufar, à savoir la prise de participation et l'acquisition d'installations dans Fabricas Agrupadas de Munecas de Onil S.A., une société de droit espagnol, à travers les filiales directes de la Société, Famosa Luxembourg S.C.A. et Famosa S.à r.l., le gérant unique de Famosa Luxembourg S.C.A.

- Les Parts Ordinaires de Catégorie C seront rattachées au projet Twist, à savoir l'acquisition indirecte d'une entreprise de conditionnement de produits de beauté Rio Tinto Alcan Packaging à travers les filiales directes de la Société: Twist Beauty Packaging S.C.A. et Twist Beauty S.à r.l., le gérant unique de Twist Beauty Packaging S.C.A.

- Les Parts Ordinaires de Catégorie D seront rattachées au projet Hermes, à savoir l'acquisition indirecte par la société de Hewden Stuart plc à travers la filiale directe Zeus Group Lux S.à r.l. qui détiendra à son tour Zeus Topco Limited, une société de droit anglais.

L'allocation de chaque Investissement à une Catégorie de Parts d'Investissement sera irrévocable et sera faite par une décision de l'ensemble des associés de la Société conformément à la Section D des présents statuts. Chaque Investissement sera détenu par la Société exclusivement au profit de la Catégorie de Parts d'Investissements concernée. Tout(e) distri-

bution, versement de dividendes, remboursement de capital ou autre retour sur ledit Investissement reviendra exclusivement à la Catégorie de Parts d'Investissement y afférente, déduction faite du pro-rata des frais généraux de la Société qui sera alloué à ladite Catégorie de Parts d'Investissement et des frais induits par cet Investissement, et aucun détenteur de Parts autres que de la Catégorie de Parts d'Investissement concernée n'a droit aux revenus d'aucune distribution, versement de dividendes, remboursement de capital et autres retour, déclaré ou non, payé ou non relatif audit Investissement.

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M-M. WERNER, J. PICARD, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 05 mai 2010. Relation: LAC/2010/19898. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 11 mai 2010.

Référence de publication: 2010059753/233.

(100074061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

BPC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 118.333.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/04/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060131/10.

(100059755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Nova Express S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 66.132.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060153/10.

(100059741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Nova Express S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.

R.C.S. Luxembourg B 66.132.

Les comptes annuels au 31.12.2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060155/10.

(100059739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Crosscapital Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 114.057.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Signatures.

Référence de publication: 2010060156/10.

(100059801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Asbury Park S. à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 129.383.

In the year two thousand and ten, on the tenth day of May,

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder shareholder of Asbury Park S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 129.383 and having a share capital of EUR 25,000 (the Company).

The Company was incorporated as a public limited liability company (société anonyme) by a deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on June 20, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1724, dated August 14, 2007. The Company has changed its legal form from a société anonyme to a société à responsabilité limitée pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER on March 5, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 987, dated April 22, 2008. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine SCHAEFFER on May 29, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1618, dated July 2, 2008.

There appeared,

APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., a Cayman Islands exempted limited partnership, having its registered office at Walkers SPV Limited, Walker House, 87, Mary Street George Town, Grand Cayman KY1-9002, Cayman Islands (the Sole Shareholder),

hereby represented by Régis GALIOTTO, employee of Maître Joseph ELVINGER, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

- I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.
- II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:
 1. Amendment to articles 8 and 9 of the Articles;
 2. Requalification of the current managers of the Company as class B managers and appointment of Stefan W. Wagner and Virginia Darrow as class A managers; and
 3. Miscellaneous.
- III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend articles 8 and 9 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ Art. 8. Appointment and Removal of managers.

8.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the Shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be Shareholders.

8.2. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), composed of one (1) or several class A managers and one (1) or several class B managers. The Board may appoint a chairman among its members. The chairman (if any is appointed) must be a Luxembourg resident.

8.3. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the Shareholders.

Art. 9. Board of managers.

9.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholder(s) by the Companies Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

(iii) The Board may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as authorized signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to one or several physical persons or corporate entities, which need not be members of the Board, who shall have the powers determined by the Board and who may, if the Board so authorizes, sub-delegate their powers. Such persons may be appointed in relation to one or more specific Compartments of the Company.

The Company may enter with any Luxembourg or foreign company into management or advisory agreements according to which the above mentioned company or any other company previously approved by it will supply the Company with recommendations and advice with respect to the conduct of the Company's business and the accomplishment of its purpose, and according to which such company may, on a day-to-day basis and subject to the overall control and ultimate responsibility of the Board of the Company, manage the Company's assets in accordance with the Securitisation Law. The management or advisory agreements shall contain the rules governing the modification or expiration of such agreements which are otherwise concluded for an unlimited period. Such management or advisory agreements may be entered into in relation to one or more specific Compartments of the Company.

The Board may also confer special powers of attorney by notarial or private proxy.

9.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, the chairman of the Board or the external auditor(s) of the Company, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented and at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager are present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by the majority of the votes cast, provided that no resolution shall validly be passed unless it is approved by at least one (1) class A manager and at least one (1) class B manager. The chairman (if any is appointed) will have a casting vote in the event of tie. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by a class A manager and a class B manager or by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

9.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the sole signature of the sole manager or, if several managers have been appointed, by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to requalify the current managers of the Company, being Ms. Geneviève BLAUEN-ARENDT, Mr. Marc SCHMIT, Mr. Fernand HEIM, Mr. Peter DICKINSON, Mr. Philip John GODLEY and Mr. Carl Andrew POLLARD, as class B managers of the Company.

The Sole Shareholder furthermore resolves to appoint the following persons as class A managers of the Company with effect as from the date hereof for an unlimited period:

- Mr. Stefan W. WAGNER, executive director, born in Mannheim, Germany on September 7, 1964 and having his private address at 13, rue Joseph Leydenbach, L-1957 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Ms. Virginia DARROW, head of servicing, born in Syracuse, New York, USA on April 10, 1961 and having her professional address at 25 St. George Street, London, W1S 1FS, United Kingdom.

Further to the above requalifications and appointments, the board of managers of the Company is now composed as follows:

- Mr. Stefan W. WAGNER, class A manager;
- Ms. Virginia DARROW, class A manager;
- Ms. Geneviève BLAUEN-ARENDT, class B manager;
- Mr. Marc SCHMIT, class B manager;
- Mr. Fernand HEIM, class B manager;
- Mr. Peter DICKINSON, class B manager;
- Mr. Philip John GODLEY, class B manager; and
- Mr. Carl Andrew POLLARD, class B manager.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand four hundred Euros (1,400.-EUR).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix mai,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Asbury Park S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 129.383 et ayant un capital social de EUR 25.000 (la Société).

La Société a été constituée sous la forme d'une société anonyme suivant un acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1724 du 14 août 2007. La Société a changé sa forme juridique de société anonyme en société à responsabilité limitée suivant un acte de Maître Martine SCHAEFFER du 5 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 987 du 22 avril 2008. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés la dernière fois suivant un acte de Maître Martine SCHAEFFER du 29 mai 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1618 du 2 juillet 2008.

A comparu,

APOLLO EUROPEAN PRINCIPAL FINANCE FUND, L.P., une société en commandite soumise au régime fiscal d'exemption régie par les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, 87, Mary Street George Town, Grand Cayman KY1-9002, les Iles Caïmans (l'Associé Unique),

représenté par Régis GALIOTTO, employé de Maître Joseph ELVINGER, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société;
- II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 1. Renonciation aux formalités de convocation;
 2. Modification des articles 8 et 9 des Statuts;
 3. Requalification des gérants actuels de la Société en tant que gérants de classe B et nomination de Stefan W. Wagner and Virginia Darrow en tant que gérants de classe A; et
 4. Points divers.
- III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier les articles 8 et 9 des Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

" Art. 8. Nomination et Révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par décision des associés, laquelle fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

8.2. Si plusieurs gérants sont nommés, ils forment un Conseil de Gérance (le Conseil de Gérance) composé d'un (1) ou plusieurs gérant(s) de classe A et un (1) ou plusieurs gérant(s) de classe B. Le Conseil de Gérance peut nommer un président en son sein. Le président (s'il y a en un de nommé) doit être résident luxembourgeois.

8.3 Les gérants sont révocables ad nutum sur décision des associés."

" Art. 9. Conseil de Gérance.

9.1. Pouvoirs du Conseil de Gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés aux associés par la Loi sur les Sociétés Commerciales ou les Statuts ressortent de la compétence du Conseil de Gérance, qui a tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par le Conseil de Gérance.

(iii) Le Conseil de Gérance de la Société peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et à l'administration de la Société (incluant le droit d'agir en tant que signataire autorisé pour la Société), et ses pouvoirs d'agir pour servir la politique et l'objet de la Société, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales, membres du Conseil de Gérance ou non, qui disposeront de pouvoirs déterminés par le Conseil de Gérance et qui pourront, sur autorisation du Conseil de Gérance, sous-déléguer leurs pouvoirs. Ces personnes peuvent être nommées relativement à un ou plusieurs Compartiments déterminés de la Société.

La Société pourra conclure des contrats de gestion ou de conseil avec toute société luxembourgeoise ou étrangère en vertu desquels la société mentionnée ci-dessus ou toute autre société ayant été préalablement approuvée par elle fournira à la Société des recommandations et conseils relatifs à la conduite des affaires de la Société et à l'accomplissement de son objet, et en vertu desquels une telle société pourra gérer les biens de la Société, sur une base journalière et sujette au contrôle général et à la responsabilité ultime du Conseil de Gérance de la Société. Ces contrats de gestion ou de conseil contiendront les règles régissant leur modification et leur expiration, à défaut de quoi ils seront considérés comme conclus pour une durée illimitée. Ces contrats de gestion ou de conseil peuvent être conclus en relation avec un ou plusieurs Compartiments de la Société.

Le Conseil de Gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

9.2. Procédure

(i) Le Conseil de Gérance se réunit sur requête soit de deux (2) gérants, soit du président du Conseil de Gérance ou d'auditeurs externes, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, lequel est en principe, le Luxembourg.

(ii) Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance est donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, dont la nature et les motifs sont mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du Conseil de Gérance.

(iii) La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion. La convocation à une réunion peut aussi être effectuée par un gérant, soit avant soit après une réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas requises pour les réunions qui se tenant aux lieux et places indiqués dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

(iv) Tout gérant peut désigner comme mandataire un autre gérant afin de se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance.

(v) Le Conseil de Gérance ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée et au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, sous réserve qu'aucune résolution ne peut être adoptée sans avoir été approuvée par au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B. La voix du président (s'il y en a un de nommé) est prépondérante en cas de partage des voix. Les décisions du Conseil de Gérance sont consignées dans des procès verbaux, signés par le Président du Conseil, ou si aucun Président n'a été désigné, par un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B ou par l'ensemble des gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

(vii) Les décisions circulaires signées par tous les gérants (les Décisions Circulaires des Gérants) seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée avait été tenue à la date de la dernière signature.

9.3. Représentation

(i) La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature jointe d'un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée à vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à laquelle des pouvoirs spéciaux ont été délégués."

Troisième résolution

L'Assemblée décide de requalifier les gérants actuels de la Société, étant Mme. Geneviève BLAUEN-ARENDT, M. Marc SCHMIT, M. Fernand HEIM,

M. Peter DICKINSON, M. Philip John GODLEY et and M. Carl Andrew POLLARD, en tant que gérants de classe B de la Société.

L'Assemblée décide ensuite de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de classe A de la Société avec effet à la date du présent acte pour une durée indéterminée:

- M. Stefan W. WAGNER, directeur exécutif, né à Mannheim, Allemagne, le 7 septembre 1964 et ayant son adresse privée au 13, rue Joseph Leydenbach, L-1957 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et

- Mme. Virginia DARROW, chef de gestion, né à Syracuse, New York, Etats-Unis, le 10 avril 1961 et ayant son adresse professionnelle au 25 St. George Street, Londres, W1S 1FS, Royaume-Uni.

Suite aux requalifications et nominations mentionnées ci-dessus, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé de la manière suivante:

- M. Stefan W. WAGNER, gérant de classe A;
- Mme. Virginia DARROW, gérant de classe A;
- Mme. Geneviève BLAUEN-ARENDT, gérant de classe B;
- M. Marc SCHMIT, gérant de classe B;
- M. Fernand HEIM, gérant de classe B;
- M. Peter DICKINSON, gérant de classe B;
- M. Philip John GODLEY, gérant de classe B; et
- M. Carl Andrew POLLARD, gérant de classe B.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, honoraires et charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille quatre cents Euros (1.400.-EUR).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé ensemble avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 17 mai 2010. Relation: LAC/2010/21627. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 19 mai 2010.

Référence de publication: 2010059694/257.

(100074498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2010.

Lisantho SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.797.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LISANTHO S.A.
Société Anonyme
Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010060158/13.

(100059508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Inro Finance S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 33.919.

Les comptes annuels au 31 octobre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INRO FINANCE S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010060160/11.

(100059238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Manival S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 91.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MANIVAL S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010060161/12.

(100059234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Aekis International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 95.453.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AEKIS INTERNATIONAL S.A.
Giampaolo Henauer / Pierre Mestdagh
Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2010060164/12.

(100059221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

CC & T Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4994 Sprinkange, 37, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 67.759.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060165/10.

(100059217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Elathon International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 38.276.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELATHON INTERNATIONAL S.A.
Riccardo Braglia / Serge Krancenblum
Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2010060166/12.

(100059209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

MIB MP Leipzig, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 137.940.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060169/11.

(100059276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

UPC DTH Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 149.907,00.

Siège social: L-2370 Howald, 2, rue Petermelchen.
R.C.S. Luxembourg B 79.448.

In the year two thousand and ten, on the nineteenth day of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

UPC Luxembourg Holding B.V., a private limited liability company (besloten vennootschap) incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at Boeing Avenue 53, 1119 PE Schiphol-Rijk, the Netherlands (the Sole Shareholder),

hereby represented by Me Gilles Durdu, lawyer, professionally residing in Luxembourg,
by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder holds the entire share capital of UPC DTH Leasing S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2, rue Petermelchen, L-2370 Howald, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.448 (the Company). The Company was incorporated on 29 November 2000 pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hespérange, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 518 of 10 July 2001. The articles of association of the Company have been amended several times and for the last time on 18 January 2010 pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C-N° 590 of 19 March 2010.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder is the owner of all the 70,208 (seventy thousand two hundred and eight) shares in the Company, without nominal value, representing the entire share capital of the Company, and the Sole Shareholder exercises the powers of the general meeting of the shareholders of the Company in accordance with Article 200-2 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

II. The Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

(1) Waiver of the convening notices.

(2) Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 1,301,591 (one million three hundred and one thousand five hundred and ninety-one Euros) in order to bring the share capital of the Company to EUR 19,777,145 (nineteen million seven hundred and seventy-seven thousand one hundred and forty-five Euros), by way of the issuance of 1 (one) new share of the Company without nominal value.

(3) Subscription to, and payment in full of the share capital increase specified under item (2) above.

(4) Reduction of the share capital of the Company by an amount of EUR 19,627,238 (nineteen million six hundred and twenty-seven thousand two hundred and thirty-eight Euros) in order to bring the share capital of the Company to EUR 149,907 (one hundred and forty-nine thousand nine hundred and seven Euros) by way of the absorption of the Company's losses brought forward as at 31 December 2009, without cancellation of any share of the Company.

(5) Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital and the reduction of the share capital specified above.

(6) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above-mentioned changes with power and authority given to any manager of the Company to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued share, and to see to any formalities in connection therewith.

(7) Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

Representing the entire share capital of the Company, the Sole Shareholder waives the convening notices, considers itself as duly convened and declares having full knowledge of the agenda which was communicated to it in advance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 1,301,591 (one million three hundred and one thousand five hundred and ninety-one Euro) in order to bring the share capital of the Company to EUR 19,777,145 (nineteen million seven hundred and seventy-seven thousand one hundred and forty-five Euro), by way of the issuance of 1 (one) new share of the Company without nominal value.

Subscription - Payment

The Sole Shareholder declares to subscribe to the newly issued share of the Company without nominal value and fully pay it up by way of a contribution in kind consisting of a receivable in an amount of EUR 1,301,591 (one million three hundred and one thousand five hundred and ninety-one Euro) held by the Sole Shareholder against the Company (the Receivable).

The value of the Receivable of EUR 1,301,591 (one million three hundred and one thousand five hundred and ninety-one Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The ownership and valuation of the Receivable are supported by a balance sheet of the Company (the Balance Sheet) and a certificate issued by the management of the Company and the Sole Shareholder (the Certificate) which confirms inter alia that the value of the Receivable is at least equal to EUR 1,301,591 (one million three hundred and one thousand five hundred and ninety-one Euros).

Copies of the Balance Sheet and the Certificate, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the Sole Shareholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to reduce and it hereby reduces the share capital of the Company by an amount of EUR 19,627,238 (nineteen million six hundred and twenty-seven thousand two hundred and thirty-eight Euro) in order to bring the share capital of the Company to EUR 149,907 (one hundred and forty-nine thousand nine hundred and seven Euro) by way of the absorption of the Company's losses brought forward as at 31 December 2009 amounting to EUR 19,627,238 (nineteen million six hundred and twenty-seven thousand two hundred and thirty-eight Euro), without cancellation of any share in the Company.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above increase of the share capital and the reduction of the share capital, so that it shall henceforth read as follows:

"The nominal value of the Company's subscribed and paid share capital is fixed at EUR 149,907 (one hundred and forty-nine thousand nine hundred and seven Euro) represented by 70,209 (seventy thousand two hundred and nine) shares, without indication of nominal value".

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any manager of the Company to proceed on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the newly issued share and to see to any formalities in connection therewith.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately three thousand five hundred euro (EUR 3,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the Sole Shareholder, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the Sole Shareholder, it is also stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the Sole Shareholder, said proxy holder signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuf mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

UPC Luxembourg Holding B.V., une société à responsabilité limitée de droit néerlandais, ayant son siège social au 53 Boeingavenue, 1119PE Schiphol-Rijk, Pays-Bas (l'Associé Unique),

ici représentée par M^e Gilles Durdu, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

L'Associé Unique détient l'intégralité du capital social de UPC DTH Leasing S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2, rue Peterelchen, L-2370 Howald, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 79.448 (la Société). La Société a été constituée le 29 novembre 2000 suivant un acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°518 du 10 juillet 2001. Les statuts de la Société ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois le 18 janvier 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, lequel acte a été publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°590 du 19 mars 2010.

L'Associé Unique, représenté tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les 70.208 (soixante-dix mille deux cent huit) parts sociales de la Société sans valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de la Société, et l'Associé Unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés de la Société conformément à l'article 200-2 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

II. L'Associé Unique désire adopter des résolutions sur les points suivants:

(1) Renonciation aux formalités de convocation.

(2) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.301.591 EUR (un million trois cent un mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros) de façon à porter le capital social de la Société à 19.777.145 EUR (dix-neuf millions sept cent soixante-dix-sept mille cent quarante-cinq Euros), par voie d'émission d'1 (une) nouvelle part sociale de la Société sans valeur nominale.

(3) Souscription et libération intégrale de l'augmentation de capital social mentionnée au point (2) ci-dessus.

(4) Réduction du capital social de la Société d'un montant de 19.627.238 EUR (dix-neuf millions six cent vingt-sept mille deux cent trente-huit Euros) de façon à porter le capital social de la Société à 149.907 EUR (cent quarante-neuf mille neuf cent sept Euros), par voie d'absorption des pertes reportées de la Société au 31 décembre 2009, sans annulation de parts sociales de la Société.

(5) Modification consécutive de l'article 5 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation et la réduction de capital mentionnées ci-dessus.

(6) Modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications susmentionnées avec pouvoir et autorité accordés à tout gérant de la Société de procéder, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société de la part sociale nouvellement émise, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

(7) Divers.

III. L'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Représentant l'intégralité du capital social de la Société, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, se considère comme dûment convoqué et déclare avoir eu pleinement connaissance de l'ordre du jour qui lui avait été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de 1.301.591 EUR (un million trois cent un mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros) de façon à porter le capital social de la Société à 19.777.145 EUR (dix-neuf millions sept cent soixantedix-sept mille cent quarante-cinq Euros), par voie d'émission d'1 (une) nouvelle part sociale de la Société sans valeur nominale.

Souscription - Libération

L'Associé Unique déclare souscrire à la part sociale nouvellement émise de la Société sans valeur nominale et la libérer intégralement au moyen d'un apport en nature consistant en une créance d'un montant de 1.301.591 EUR (un million trois cent un mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros) détenue par l'Associé Unique contre la Société (la Créance).

La valeur de la Créance, qui s'élève à 1.301.591 EUR (un million trois cent un mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros), est à allouer au compte capital social de la Société.

La propriété et la valeur de la Créance apportée à la Société par l'Associé Unique sont certifiées par un bilan de la Société (le Bilan) et un certificat émis par les organes de gestion de la Société et de l'Associé Unique (le Certificat) confirmant entre autres que la valeur de la Créance est au moins égale à 1.301.591 EUR (un million trois cent un mille cinq cent quatre-vingt-onze Euros).

Des copies du Bilan et du Certificat, après signature ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, resteront jointes au présent acte pour être soumises aux formalités d'enregistrement.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de réduire et réduit par les présentes le capital social de la Société d'un montant de 19.627.238 EUR (dix-neuf millions six cent vingt-sept mille deux cent trente-huit Euros) afin de porter le capital social de la Société à 149.907 EUR (cent quarante-neuf mille neuf cent sept Euros) par voie d'absorption des pertes reportées de la Société au 31 décembre 2009 s'élevant à un montant de 19.627.238 EUR (dix-neuf millions six cent vingt-sept mille deux cent trente-huit Euros), sans annulation de parts sociales de la Société.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation et la réduction de capital social qui précèdent, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

"Le capital social de la Société est fixé à la somme de 149.907 EUR (cent quarante-neuf mille neuf cent sept Euros), représenté par 70.209 (soixante-dix mille deux cent neuf) parts sociales sans indication de valeur nominale."

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société de la part sociale nouvellement émise, et d'accomplir toutes formalités y relatives.

Estimation des frais

Le montant des dépenses supportées par la Société en conséquence du présent acte est estimé approximativement à trois mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de l'Associé Unique, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de l'Associé Unique, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de l'Associé Unique, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: G. Durdu et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 mai 2010. LAC/2010/22758. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 May 2010.

Référence de publication: 2010059185/192.

(100073730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2010.

TE Yorckstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Pour TE Yorckstrasse S.à r.l.

Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2010060174/14.

(100059299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Facara, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 43.839.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060171/10.

(100059263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Red Rice Holding S.A., Société Anonyme Soparfi (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 105.639.

Rectificatif du dépôt du 29.01.2010 (No L100014517)

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2010060172/13.

(100059262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Société Immobilière du Kiem, Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 1, rue Siggy vu Letzebuerg.

R.C.S. Luxembourg B 32.364.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2009, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

ATOZ

Aerogolf Center - Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2010060173/14.

(100059254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Solideal International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 77.607.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Référence de publication: 2010060181/10.

(100059894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Société Civile Immobilière Gavarnie, Société Civile.

Siège social: L-1473 Luxembourg, 2A, rue Jean-Baptiste Esch.

R.C.S. Luxembourg E 1.563.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2010.

Référence de publication: 2010060182/10.

(100060163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Flagstone Reinsurance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 13.920.000,00.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 152.211.

In the year two thousand and ten, on the thirtieth of April.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette.

THERE APPEARED:

Flagstone Reinsurance Holdings Limited, a company incorporated in accordance with the laws of Bermuda under registration number 37395 and with its registered address at Crawford House, 23 Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda (the "Sole Shareholder"),

here represented by Michael John SCOTT, lawyer, with professional address in L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel,

by virtue of a proxy given in Bermuda, on 29 April 2010.

Said proxy after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Said appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company ("société à responsabilité limitée") existing under the name of "FLAGSTONE REINSURANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l.", R.C.S. Luxembourg Number B 152.211, with registered office in Luxembourg (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated March 18, 2010, not yet published in Mémorial C.

-The Company's capital is set at twenty thousand United States Dollars (US\$ 20,000.-), represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of forty United States Dollars (US\$ 40.-) each, all fully subscribed and fully paid up.

- The agenda is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of US\$ 13,900,000.- (thirteen million nine hundred thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of US\$ 20,000.- (twenty thousand United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares having a par value of US\$ 40.- (forty United States Dollars) each to US\$ 13,920,000.- (thirteen million nine hundred and twenty thousand United States Dollars), by way of the issue of 347,500 (three hundred and forty seven thousand five hundred) new shares of the Company, having a par value of US\$40.- (forty United States Dollars) each to Flagstone Reinsurance Holdings Limited.

2. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 1 above by way of a contribution in kind.

3. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company (the "Articles") in order to reflect the increase of the share capital adopted under item 1.

4. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of M Partners to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

5. Miscellaneous.

The sole shareholder then passed the following resolutions:

First resolution

The corporate capital of the company is increased by an amount of US\$13,900,000.- (thirteen million nine hundred thousand United States Dollars) in order to bring the share capital from its present amount of US\$ 20,000.- (twenty thousand United States Dollars), represented by 500 (five hundred) shares having a par value of US\$ 40.- (forty United States Dollars) each to US\$ 13,920,000.- (thirteen million nine hundred and twenty thousand United States Dollars), by way of the issue of 347,500 (three hundred and forty seven thousand five hundred) new shares of the Company, having a par value of EUR 40.- (forty United States Dollars) each to the Sole Shareholder.

Subscription - Payment

The new shares have been entirely subscribed by the Sole Shareholder by a contribution in kind consisting of 90,000 (ninety thousand) ordinary shares, valued in the amount of at least US\$ 1,390,000,000.- (one billion three hundred and ninety million United States Dollars), that the Sole Shareholder holds in Flagstone (Gibraltar) Limited, a company organised and existing in accordance with the laws of Gibraltar, with registered office at Suite 1 Burns House, 19 Town Range, Gibraltar, (the "Contribution in Kind"). The Contribution in Kind is to be allocated as follows:

1. US\$ 13,900,000 (thirteen million nine hundred thousand United States Dollars) to the share capital; and
2. US\$ 1,376,100,000 (one billion three hundred and seventy six million one hundred thousand United States Dollars) to the share premium of the Company.

The value of the contribution has been proved by a management certificate issued on 29 April 2010 by the Company having been attached hereto which shows that the value of the shares contributed to the Company is worth at least US \$1,390,000,000.- (one billion three hundred and ninety million United States Dollars). This contribution is at the disposal of the company.

Such management certificate, after initialled ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Second resolution

As a consequence of the resolution above, Article 5.1. of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

" **Art. 5.1.** The Company's corporate capital is fixed at US\$ 13,920,000.- (thirteen million nine hundred and twenty thousand United States Dollars), represented by 348,000 (three hundred and forty eight thousand) shares in registered form with a par value of forty United States Dollars (US\$ 40.-) each, all fully subscribed and fully paid up."

Third resolution

The register of shareholders of the Company is amended in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, any lawyer or employee of M Partners to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the above resolutions are estimated at six thousand six hundred Euro (EUR 6,600.00).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing party, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille dix, le trente avril.

Par devant Nous, Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-Sur Alzette,

A COMPARU:

Flagstone Reinsurance Holdings Limited, une société constituée sous la loi de Bermudas enregistrée sous le numéro 37395 et ayant son siège social à Crawford House, 23 Church Street, Hamilton, HM11, Bermuda, (l'Associé Unique),

ici représentée par Michael John SCOTT, avocat, avec adresse professionnelle à L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel,

en vertu d'une procuration donnée aux Bermudes le 29 avril 2010.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire de déclarer ce qui suit:

- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de "Flagstone Reinsurance (Luxembourg) S.à r.l.", Numéro R.C S B152.211, ayant son siège social à Luxembourg, (la Société) constituée suivant un acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 mars 2010, non encore publié au Mémorial C.

- Le capital social de la Société est fixé à vingt mille dollars américains (US\$ 20.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars américains (US\$ 40,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la société d'un montant de US\$ 13.900.000,- (treize millions neuf cent mille dollars américains) pour porter le capital social de son montant actuel de US\$ 20.000,- (vingt mille dollars américains) représenté par 500 (cinq-cents) parts sociales d'une valeur nominale de US\$ 40,- (quarante dollars américains) chacune à US\$ 13.920.000,-, (treize millions neuf cent vingt mille dollars américains) par voie d'émission de 347,500 (trois cent quarante-sept mille cinq cent) nouvelles parts sociales de la société, ayant une valeur nominale de US\$ 40,- (quarante dollars américains) chacune à Flagstone Reinsurance Holdings Limited.

2. Souscription et libération du capital social spécifié sous le point 1. ci-dessus par voie d'apport en nature.

3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la société (les "Statuts") pour refléter l'augmentation du capital social adoptée sous le point 1.

4. Modification du registre des associés de la société pour refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la société, tout avocat ou employé de M Partners de procéder pour le compte de la société à l'inscription des parts nouvellement émises dans le registre des associés de la société.

5. Divers.

L'associé unique a abordé l'ordre du jour et a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de US\$ 13.900.000,- (treize millions neuf cent mille dollars américains) pour porter le capital social de son montant actuel de US\$ 20.000,- (vingt mille dollars américains), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de US\$ 40,- (quarante dollars américains) chacune à US\$ 13.920.000 (treize millions neuf cent vingt mille dollars américains), par voie d'émission de 347.500 (trois cent quarante-sept mille cinq cent) nouvelles parts sociales de la société, ayant une valeur nominale de US\$ 40,- (quarante dollars américains) chacune à l'Associé Unique.

Souscription - Paiement

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par l'Associé Unique, par un apport en nature de 90.000 (quatre-vingt-dix mille parts sociales évalués au montant de US\$ 1.390.000.000,- (un milliard trois cent quatre-vingt-dix millions dollars américains) que l'associé unique détient dans Flagstone (Gibraltar) Limited, une société organisée, et existant selon les Lois de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1 Burns House, 19 Town Range, Gibraltar («l'apport en nature»)

Cet apport en nature sera alloué comme suit:

1. US\$13.900.000,- (treize millions neuf cent mille dollars américains) au capital social de la Société; et

2. US\$1.376.100.000,- (un milliard trois cent soixante-seize millions cent mille dollars américains) au prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport a été prouvée par un certificat de la gérance émis le 29 avril 2010 par la Société y étant annexé montre que la valeur des parts sociales apportées à la Société représentent au moins US\$1.390.000.000,- (un milliard trois cent quatre-vingt dix millions de dollars américains). Ledit apport est à la disposition de la société.

Ce certificat, après paraphe ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistrés en même temps.

Deuxième résolution

Suite à cette augmentation du capital social, l'article 5.1. des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à US\$13.920.000,- (treize millions neuf cent vingt mille dollars américains) représenté par 348.000 (trois cent quarante-huit mille) parts sociales d'une valeur nominale de quarante dollars américains (US\$ 40,-) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées."

Troisième résolution

Le registre des associés de la Société est modifié pour refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, tout avocat ou employé de M Partners de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués à la somme de six mille six cents Euro (EUR 6.600,00).

DONT ACTE, passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; et qu'à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Scott, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 04 mai 2010. Relation: EAC/2010/5232. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2010059114/161.

(100073359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mai 2010.

S.I.G. Kapital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 152.475.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010060184/10.

(100059856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Ravel S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 10.017.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2010.

Référence de publication: 2010060188/10.

(100059893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Jetion Solar Project Ltd., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 109, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 140.202.

Koordinierte Statuten hinterlegt beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 29. April 2010.

Für gleichlautende Abschrift

Für die Gesellschaft

Maître Jean SECKLER

Notar

Référence de publication: 2010060189/14.

(100060536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Pramerica Real Estate Investors (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 28.214.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010060190/10.

(100059887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Avolon Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.297,93.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 153.147.

In the year two thousand and ten, on the sixth day of the month of May,
before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "Avolon Investments S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, incorporated on 6th May 2010 by deed of the undersigned notary, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") and in the process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register.

The Meeting was presided by Me Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, residing in Luxembourg. The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all one million seven hundred and ninety-eight thousand nine hundred and ninety-six (1,798,996) category A shares (divided into classes A1 to A5) and all twenty-nine thousand seven hundred ninety-three (29,793) category C shares (divided into classes C1 to C5) in issue in the Company were represented at the Meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

II. The agenda of the meeting was as follows:

Agenda

- Subscription to further shares of the Company by Agraffe Limited, a company limited by shares, incorporated under the laws of Cayman Islands and having its registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the company registrar under number 233 201, being a shareholder of the Company as set forth in the table below, increase of the issued share capital of the Company by ten United States Dollars and four cents (USD 10.04) to eighteen thousand two hundred and ninety-seven United States Dollars and ninety-three cents (USD 18,297.93) by the issue of one thousand and four (1,004) category A shares (subdivided into classes A1 to A5) (the "New Category A Shares") all as set forth in the table below for a total aggregate subscription price of one hundred and twenty United States Dollars (USD 120) against the contribution in kind (the "Contribution") of twelve thousand (12,000) class A shares in Avolon Aerospace Limited, an exempted private company limited by shares with registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered under number MC-233212 ("Aerospace"); approval of the value of one hundred and twenty United States Dollars (USD 120) of the Contribution, allocation from the amounts contributed (in kind) for an amount equal to the nominal value of the New Category A Shares to the capital and allocation of the balance between the value of the Contribution and the aggregate nominal value of the New Category A Shares to the share premium account of the Company;

| Subscriber | number and class of shares |
|-----------------|----------------------------------|
| Agraffe Limited | 200 A1 |
| Agraffe Limited | 201 A2 |
| Agraffe Limited | 201 A3 |
| Agraffe Limited | 201 A4 |

| | |
|------------------------|--------|
| Agraffe Limited | 201 A5 |
| Total Category A | 1,004 |

.Consequential amendment of article 5 of the articles to read as follows:

“ **Art. 5. Share Capital.** The issued share capital of the Company is set at eighteen thousand two hundred and ninety-seven United States Dollars and ninety-three cents (USD 18,297.93) represented by one million eight hundred and twenty-nine thousand seven hundred and ninety-three (1,829,793) shares divided into one million eight hundred thousand (1,800,000) category A shares (split into classes A1 to A5) and twenty-nine thousand seven hundred and ninety-three (29,793) category C shares (split into classes C1 to C5) subdivided into classes as follows:

Category A:

three hundred and sixty thousand (360,000) class A 1 shares,
 three hundred and sixty thousand (360,000) class A 2 shares,
 three hundred and sixty thousand (360,000) class A 3 shares,
 three hundred and sixty thousand (360,000) class A 4 shares,
 three hundred and sixty thousand (360,000) class A 5 shares,

Category C:

five thousand nine hundred and fifty-eight (5,958) class C 1 shares,
 five thousand nine hundred and fifty-eight (5,958) class C 2 shares,
 five thousand nine hundred and fifty-nine (5,959) class C 3 shares,
 five thousand nine hundred and fifty-nine (5,959) class C 4 shares, and
 five thousand nine hundred and fifty-nine (5,959) class C 5 shares,
 each with a par value of one cent US Dollar (USD 0.01) each.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.“

All of the above having been agreed, the Meeting passed the following resolution:

Sole resolution

The Meeting resolves to accept the subscription by Agraffe Limited, a company limited by shares, incorporated under the laws of Cayman Islands and having its registered office at PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the company registrar under number 233 201 and being a shareholder of the Company, here represented by Me Nora Filali, prenamed, by virtue of one of the proxies here above mentioned, to one thousand and four (1,004) category A shares (subdivided into classes A1 to A5) (the “New Category A Shares”) all as set forth in the table below for a total subscription price of one hundred and twenty United States Dollars (USD 120):

| Subscriber | number and class of shares |
|------------------------|----------------------------------|
| Agraffe Limited | 200 A1 |
| Agraffe Limited | 201 A2 |
| Agraffe Limited | 201 A3 |
| Agraffe Limited | 201 A4 |
| Agraffe Limited | 201 A5 |
| Total Category A | 1,004 |

The Meeting resolves to increase the issued share capital of the Company by ten United States Dollars and four cents (USD 10.04) to eighteen thousand two hundred and ninety-seven United States Dollars and ninety-three cents (USD 18,297.93) by the issue of the New Category A Shares for a total subscription price of one hundred and twenty United States Dollars (USD 120). The total subscription price of one hundred and twenty United States Dollars (USD 120) for the New Category A Shares is fully paid by Agraffe Limited, a shareholder of the Company, against the Contribution.

The Contribution has been further described and valued by the Director of the Company pursuant to a valuation report dated 6 May 2010 (which valuation report shall remain attached hereto to be registered with the present deed). The conclusion of this report is as follows:

“In view of the above, the Director believes that the value of the Contribution in Kind being the Shares amounts to at least one hundred and twenty United States Dollars (USD 120), being at least equal to the subscription price of the New Category A Shares to be issued by the Company (against the Contribution in Kind) and the allocation of the share premium account of the Company.”

The Meeting resolved to approve the value of one hundred and twenty United States Dollars (USD 120) of the Contribution.

The meeting resolves to allocate the balance between the value of the Contribution and the aggregate nominal value of the New Category A Shares to the share premium account of the Company.

The Meeting resolved to amend article 5 of the Articles as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the extraordinary general meeting of the shareholders of the Company was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 1,200.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned .

After reading these minutes the sole shareholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le sixième jour du mois de mai,

par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de «Avolon Investments S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, constituée le 6 mai 2010 suivant acte du notaire soussigné, pas encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») et en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

L'assemblée a été présidée par Me Nora Filali, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur Me Anna Hermelinski-Ayache, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les associés représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont repris dans une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises aux autorités de l'enregistrement.

Il ressort de ladite liste de présence que la totalité des un million sept Cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-seize (1,798,996) parts sociales de catégorie A (divisées en classes A1 à A5) et la totalité des vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (29,793) parts sociales de catégorie C (divisées en classes C1 à C5) émises de la Société sont dûment représentées à la présente assemblée générale et les associés de la Société déclarent qu'ils ont eu connaissance préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée est valablement constituée et peut décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

- Souscription à de nouvelles parts sociales de la Société par Agraffe Limited, une company limited by shares de droit des Iles Cayman, ayant son siège social au PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman Islands, KY1-1104, Iles Cayman, enregistrée auprès du Company Registrar sous le numéro 233.201, étant un associé de la Société tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous, augmentation du capital social de la Société de dix Dollars des Etats-Unis et quatre cents (USD 10,04) à dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-treize Cents (USD 18.297,93) par l'émission de mille quatre (1.004) parts sociales de catégorie A (divisée en classes A1 à A5) (les «Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A»)) toutes tel que décrit dans le tableau ci-après pour un prix total de souscription de cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120) contre l'apport en nature (l'«Apport») de douze mille (12.000) parts de classe A de Avolon Aerospace Limited, une exempted private company limited by shares ayant son siège social au PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Cayman enregistrée sous le numéro MC-233212 («Aerospace»); approbation de l'évaluation de l'Apport à cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120), allocation du montant apporté (en nature) d'un montant égal à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A au capital et allocation de la différence entre la valeur de l'Apport et la valeur nominale totale des Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A au compte prime d'émission de la Société;

| Souscripteur | Nombre et classe de part sociales |
|-----------------|-----------------------------------|
| Agraffe Limited | 200 A1 |
| Agraffe Limited | 201 A2 |
| Agraffe Limited | 201 A3 |
| Agraffe Limited | 201 A4 |

| | |
|-------------------------|--------|
| Agraffe Limited | 201 A5 |
| Total Categorie A | 1,004 |

- Modification conséquente de l'article 5 des statuts tel qu'indiqué ci-après:

Le capital social émis de la Société est fixé à dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-treize centimes (USD 18.297,93) divisé en un million huit cent vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt treize (1.829.793) parts sociales divisée en un million huit cent mille (1.800.000) parts sociales de catégorie A (divisée en classes A1 à A5) et vingt-neuf mille sept cent quatre-vingt-treize (29.793) parts sociales de catégorie C (divisée en classes C1 à C5), réparties en classes comme suit:

Catégorie A

trois cent soixante mille (360.000) parts sociales de classe A1,
trois cent soixante mille (360.000) parts sociales de classe A2,
trois cent soixante mille (360.000) parts sociales de classe A3,
trois cent soixante mille (360.000) parts sociales de classe A4,
trois cent soixante mille (360.000) parts sociales de classe A5,

Catégorie C:

Cinq mille neuf cent cinquante huit (5.958) parts sociales de classe C1
Cinq mille neuf cent cinquante huit (5.958) parts sociales de classe C2
Cinq mille neuf cent cinquante neuf (5.959) parts sociales de classe C3
Cinq mille neuf cent cinquante neuf (5.959) parts sociales de classe C4
Cinq mille neuf cent cinquante neuf (5.959) parts sociales de classe C5
d'une valeur nominale d'un centime de Dollar des Etats-Unis (USD 0,01) chacune.

Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible est distribuable.

Après délibération, l'assemblée a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'Assemblée décide d'approuver la souscription par Agraffe Limited, une company limited by shares de droit des Iles Cayman, ayant son siège social au PO Box 309, Uglan House, Grand Cayman Islands, KY1-1104, Iles Cayman, enregistrée auprès du Company Registrar sous le numéro 233.201, étant un associé de la Société, ici représentée par Me Nora Filali, prénommée, en vertu d'une des procurations dont mention ci-avant, à mille quatre (1.004) parts sociales de catégorie A (divisées en classes A1 à A5) (les «Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A») tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous pour un prix total de souscription de cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120):

| Souscripteur | Nombre et classe de part sociales |
|-------------------------|--|
| Agraffe Limited | 200 A1 |
| Agraffe Limited | 201 A2 |
| Agraffe Limited | 201 A3 |
| Agraffe Limited | 201 A4 |
| Agraffe Limited | 201 A5 |
| Total Categorie A | 1,004 |

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société de dix Dollars des Etats-Unis et quatre cents (USD 10,04) à dix-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept Dollars des Etats-Unis et quatre-vingt-treize Cents (USD 18.297,93) par l'émission des Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A pour un pour un prix total de souscription de cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120). Le prix total de souscription de cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120) pour les nouvelles Parts Sociales de Catégorie A est entièrement payé par Agraffe Limited, un associé de la Société, contre l'Apport.

L'Apport a également été décrit et évalué par l'Administrateur de la Société conformément à un rapport d'évaluation daté du 6 Mai 2010 (lequel rapport d'évaluation sera attaché au présent acte pour être soumis aux formalités de l'enregistrement). La conclusion de ce rapport est la suivante:

Au vu de ce qui précède, l'Administrateur de la Société estime que la valeur de l'Apport en Nature, à savoir les Parts Sociales s'élève au moins à cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120) ce qui équivaut au moins au prix de souscription des Nouvelles Parts Sociales de Catégorie A devant être émises par la Société (contre l'apport en nature) et à l'allocation devant être faite au compte prime d'émission.»

L'assemblée a décidé d'approuver l'évaluation de l'Apport à cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 120).

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts tels qu'indiqué dans l'ordre du jour.
Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale extraordinaire des associés a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 1.200.-

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: N. FILALI, A. HERMELINSKI-AYACHE et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 12 mai 2010. Relation: LAC/2010/21297. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 25 mai 2010.

Référence de publication: 2010058041/230.

(100072022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mai 2010.

RPM Lux Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 110.355.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58428 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010060186/10.

(100059881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

REO Holdings Lux S. à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.774.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58455 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010060187/10.

(100060513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

KG Far East (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 149.409.

In the year two thousand ten, on the third day of May.

Before Maître Roger ARRENSDORFF, public notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned,

There appeared:

KINROSS GOLD CORPORATION, a Canadian company, incorporated and organized under the laws of Canada, registered with the Canada company register under the number 1683689, with registered office at 25 York Street, 17th Floor, Toronto, Ontario, M5J 2V5, Canada,

represented by Mr. Emmanuel RÉVEILLAUD, residing in 20, Avenue Marie-Thérèse, L-2123 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated April 28th, 2010.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to state that:

KINROSS GOLD CORPORATION (hereafter referred to as the “Sole Unitholder”) is the sole unitholder of KG FAR EAST (LUXEMBOURG) Sàrl, a private limited liability company, incorporated and organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, registered with the Luxembourg register of commerce and companies under the number B149.409, incorporated by a deed enacted on November 5, 2009, by Maître Roger ARRENSDORFF, notary public residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under the number 2416 on December 11, 2009.

Agenda

1.- Increase of the corporate capital of the Company by an amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 20,000.- (twenty thousand US Dollars), represented by 20,000 (twenty thousand) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, to the amount of USD 70,000. (seventy thousand US Dollars) represented by the existing ordinary units and by the issue of 50,000 (fifty thousand) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, subject to payment of an amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars),

2.- Subscription and payment of all the additional units by the Sole Unitholder, by contribution in cash,

3. - Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation in order to reflect the planned corporate capital increase and other related steps,

4.- Other business. The Sole Unitholder took the following resolutions:

First resolution:

The Sole Unitholder decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars), so as to bring it from its present amount of USD 20,000.- (twenty thousand US Dollars) to the amount of USD 70,000.- (seventy thousand US Dollars), by the issue of 50,000 (fifty thousand) of ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, to be subscribed on payment of an amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars), the whole amount to be fully paid up through a contribution in cash described below.

Second resolution:

Contributor's Intervention - Subscription - Payment.

Thereupon intervened Mr. Emmanuel RÉVEILLAUD, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Unitholder, who declared to subscribe for 50,000 (fifty thousand) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each and that they are paid up with the amount of USD 50,000.- (fifty thousand US Dollars) by the contribution in cash described below:

Description of the contribution:

The contribution in cash consisting of the full and complete payment by the Sole Unitholder to the Company of a total amount of USD 50,000.(fifty thousand US Dollars);

Evidence of the contribution's existence:

The blocking certificate issued by the bank of the Company has been given to the undersigned notary, attesting the current value and existence of the payment.

Thirth resolution:

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the Sole Unitholder decides to amend article 5.1 of the articles of incorporation as follows:

5.1. "The Corporation's corporate capital is set at USD 70,000.(seventy thousand US Dollars) represented by 70,000 (seventy thousand) ordinary shares in registered form with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about nine hundred twenty-five euro (EUR 925.-).

Fur the purpose of the registration taxes, the appearing party declares that the amount of fifty thousand USD (USD 50,000.-) is evaluated at thirty-seven thousand seven hundred seventy-six euro and twenty-three cents (EUR 37,776.23).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le trois mai.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné,

A comparu:

KINROSS GOLD CORPORATION, une société canadienne, constituée et organisée sous les lois du Canada, enregistrée auprès du

registre des sociétés canadien sous le numéro 1683689, ayant son siège social à 25 York Street, 17^{ème} Etage, Toronto, Ontario, M5J 2V5, Canada,

ici représentée par M. Emmanuel RÉVEILAUD, demeurant au 20, Avenue Marie-Thérèse, L-2123 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé,

datée du 28 avril 2010.

Ladite procuration restera, après avoir été signée « ne varietur » par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle apparaissant, agissant en sa capacité ci-avant décrite, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

KINROSS GOLD CORPORATION (ci-après dénommée «l'Associé Unique») est l'unique associé de KG FAR EAST (LUXEMBOURG) Sàrl, une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18, Avenue Marie -Thérèse, L-2132 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.409, constituée par un acte du 5 novembre 2009, par Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2416 du 11 décembre 2009.

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 50.000 (cinquante mille US dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille US dollars) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar), à un montant de USD 70.000 (soixante-dix mille US dollars) représenté par les parts ordinaires existantes et par l'émission de 50.000 (cinquante mille) parts ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) chacune, moyennant paiement d'un montant de USD 50.000 (cinquante mille US dollars).

2. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts par l'Associé Unique par apport en numéraire.

3. Modification du premier paragraphe de l'article 5.1 des statuts pour refléter l'augmentation du capital social planifiée et toute autre étape.

4. Divers.

L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 50.000 (cinquante mille US dollars) pour le porter de son montant actuel de USD 20.000 (vingt mille US dollars) représenté par 20.000 (vingt mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) à un montant de USD 70.000 (soixante-dix mille US dollars) représenté par les parts existantes ordinaires et par l'émission de 50.000 (cinquante mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de 1 USD (un US dollar) chacune, pour être souscrit contre paiement d'un montant de USD 50.000 (cinquante mille US dollars) le tout à être entièrement payé par une contribution en numéraire décrite ci-dessous.

Seconde résolution:

Intervention de l'apporteur Souscription - Libération

Est ensuite intervenu aux présentes M. Emmanuel RÉVEILAUD, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, qui a déclaré souscrire les 50.000 (cinquante mille) parts sociales d'une valeur nominale de USD 1 (un US dollar) chacune et les libérer à hauteur d'un montant de USD 50.000 (cinquante mille US dollars) par l'apport en numéraire décrit ci-après:

Description de la contribution:

L'apport en numéraire consiste en le complet paiement par l'Associé Unique à la Société d'un montant total de USD 50.000 (cinquante mille US dollars);

Preuve de l'existence de l'apport:

Le certificat de blocage émis par la banque de la Société a été remis au notaire instrumentant, attestant du montant actuel et l'existence du paiement.

Troisième résolution:

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport ayant été accompli, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

5.1. «Le capital social de la Société est fixé à USD 70.000 (soixante-dix mille US dollars) représenté par 70.000 (soixante-dix mille) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur de USD 1 (un US dollar) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ neuf cent vingt-cinq euros (EUR 925,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, le comparant déclare que le montant cinquante mille USD (USD 50.000,-) est évalué à la somme de trente-sept mille sept cent soixante-seize euros vingt-trois cents (EUR 37.776,23).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu du comparant, connu du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: REVEILLAUD, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 11 mai 2010. REM 2010 / 631. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Mondorf-les-Bains, le 21 mai 2010.

Référence de publication: 2010056875/150.

(100071095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2010.

Mercury Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6691 Moersdorf, 4, Um Kiesel.

R.C.S. Luxembourg B 111.283.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Référence de publication: 2010060192/10.

(100060167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

**WS Fashion International S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. Patpharm Holding S.A.).**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 41.037.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WS FASHION INTERNATIONAL S.A.

(anciennement PATPHARM HOLDING S.A.)

Giampaolo Henauer / Serge Krancencblum

Administrateur de catégorie A / Administrateur de catégorie B

Référence de publication: 2010060163/14.

(100059225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Trustcapital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2715 Luxembourg, 2, rue Walram.

R.C.S. Luxembourg B 39.680.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Référence de publication: 2010060196/10.

(100059895) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Creald S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 28, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 119.074.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060197/10.

(100059484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Cidron Food Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.036.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth of April.

Before Maître Martine SCHAEFFER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole shareholder of "Cidron Food Services S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 150 036, incorporated by deed enacted on the 10th of December 2009, published in Mémorial C number 114, page 5 426, on the 18th of January 2010 and whose articles of association have been lastly amended by deed of the notary Maître Martine Schaeffer, residing in Luxembourg, dated April 21, 2010, not published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Mr Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Isabel DIAS, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I. The sole shareholder present or represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list. That list and the proxy, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II. As it appears from the attendance list, all the forty-five thousand five hundred eighty-five (45,585) shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the sole shareholder exercising the powers devolved to the meeting can validly decide on all items of the agenda of which the sole shareholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Increase of the issued share capital by an amount of two hundred million Swedish Crowns (SEK 200,000,000) so as to raise it from its present amount of twenty-two million seven hundred ninety-two thousand five hundred Swedish Crowns (SEK 22,792,500) to two hundred twenty-two million seven hundred ninety-two thousand five hundred Swedish Crowns (SEK 222,792,500) by the issue of four hundred thousand (400,000) new shares with a par value of five hundred Swedish Crowns (SEK 500) each, by contribution in cash;

2.- Appointment of Ms Ailbhe Jennings and Mr Adrian Whitehead as Class A Managers, requalification of Mrs Ingrid Moinet as Class B Manager and acknowledgement of the resignation of Mrs Noëlla Antoine, Mrs Pascale Nutz, Mr Andrew Bennett and Mrs Lynda Elliott;

3.- Amendment of article 8 of the Articles of Association in order to reflect the share capital increase.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholder decides what follows:

First resolution

It is decided to increase the corporate capital by the amount of two hundred million Swedish Crowns (SEK 200,000,000) so as to raise it from its present amount of twenty-two million seven hundred ninety-two thousand five hundred Swedish Crowns (SEK 22,792,500) to two hundred twenty-two million seven hundred ninety-two thousand five hundred Swedish Crowns (SEK 222,792,500) by the issue of four hundred thousand (400,000) new shares having a par value of five hundred Swedish Crowns (SEK 500) each.

Second resolution

It is decided to admit the sole shareholder "Cidron Food Holding S.à r.l.", to the subscription of the four hundred thousand (400,000) new shares.

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon "Cidron Food Holding S.à r.l.", prenamed, represented by Mr Raymond THILL, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy;

declared to subscribe to the four hundred thousand (400,000) new ordinary shares and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of two hundred million Swedish Crowns (SEK 200,000,000), as was certified to the undersigned notary.

Third resolution

The meeting resolved to appoint Ms Ailbhe Jennings and Mr Adrian Whitehead as Class A Managers, to requalify Mrs Ingrid Moinet as Class B Manager and to acknowledge the resignation of Mrs Noëlla Antoine and Mrs Pascale Nutz as Class A Managers and the resignation of Mr Andrew Bennett and Mrs Lynda Elliott as Class B Managers. The new Class A and Class B Managers are appointed for an undetermined duration.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend article 8 of the Articles of Association to read as follows:

“ **Art. 8.** The Company’s capital is set at two hundred twenty-two million seven hundred ninety-two thousand five hundred Swedish Crowns (SEK 222,792,500) represented by four hundred forty-five thousand five hundred eighty-five (445,585) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) of a nominal value of five hundred Swedish Crowns (SEK 500) each. The share capital of the Company may be increased or reduced by decision of the extraordinary general meeting of shareholders resolving at the majorities required for the amendment of the present articles.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately six thousand three hundred euro (EUR 6,300.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L’an deux mille dix, le vingt-huit avril.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S’est réunie l’assemblée générale extraordinaire de l’associé unique de la société à responsabilité limitée "Cidron Food Services S.à r.l.", ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 150 036, constituée suivant acte reçu le 10 décembre 2009, publié au Mémorial C, numéro 114, page 5 426 du 18 janvier 2010 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte reçu par le notaire Maître Martine Schaeffer, de résidence à Luxembourg, daté du 21 avril 2010, non encore publié au Mémorial C. (les «Articles»).

L’assemblée est présidée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L1750 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique présent ou représenté et le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Ainsi qu'il résulte de ladite liste de présence, que les quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-cinq (45,585) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire de sorte que l'associé unique, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a préalablement été informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de deux cent millions de Couronnes Suédoises (SEK 200,000,000) pour le porter de son montant actuel de vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 22,792,500) à deux cent vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 222,792,500) par l'émission de quatre cent mille (400,000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 500) chacune, par apport en numéraire;

2.- Nomination de Mlle Ailbhe Jennings et de M. Adrian Whitehead en tant que gérants de classe A, requalification de Mme Ingrid Moinet en tant que gérant de classe B, acceptation de la démission de Mme Noëlla Antoine, Mme Pascale Nutz, M. Andrew Bennett et Mme Lynda Elliott;

3.- Modification afférente de l'article 8 des statuts afin de refléter l'augmentation de capital.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, l'associé unique décide ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de deux cent millions de Couronnes Suédoises (SEK 200,000,000) pour le porter de son montant actuel de vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 22,792,500) à deux cent vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 222,792,500) par l'émission de quatre cent mille (400,000) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 500) chacune, par apport en numéraire.

Deuxième résolution

Il est décidé d'admettre l'associé unique «Cidron Food Holding S.à r.l.» à souscrire à quatre cent mille (400,000) parts sociales nouvelles.

Intervention - Souscription - Libération

Ensuite "Cidron Food Holding S.à r.l.", prénommée, représentée par Monsieur Raymond THILL, prénommé, en vertu d'une procuration dont mention ci-avant;

a déclaré souscrire aux quatre cent mille (400,000) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de deux cents millions de Couronnes Suédoises (SEK 200,000,000) ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Troisième résolution

L'assemblée a décidé de nommer Mlle Ailbhe Jennings et M. Adrian Whitehead en tant que gérants de classe A, de requalifier Mrs Ingrid Moinet en tant que gérant de classe B, d'accepter la démission de Mme Noëlla Antoine et de Mme Pascale Nutz en tant que gérants de classe A ainsi que la démission de M. Andrew Bennett et Mme Lynda Elliott en tant que gérants de classe B. Les nouveaux gérants de classe A et de classe B sont nommés pour une durée indéterminée.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, il est décidé de modifier l'article 8 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à deux cent vingt-deux millions sept cent quatre-vingt-douze mille cinq cents Couronnes Suédoises (SEK 222,792,500) divisé en quatre cent quarante-cinq mille cinq cent quatre-vingt-cinq (445,585) parts sociales ordinaires (les «Parts sociales ordinaires») d'une valeur nominale de cinq cents Couronnes Suédoise (SEK 500) chacune. Le capital social de la société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés décidant à la majorité requise pour la modification de ces statuts.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six mille trois cents euros (EUR 6.300,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi. Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Thill, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 mai 2010. Relation: LAC/2010/19485. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2010.

Référence de publication: 2010056842/156.

(100070780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2010.

Maera S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 132.353.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010060194/10.

(100059813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Cofhylux, Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 7.128.

Les comptes annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 et le rapport du Commissaire aux Comptes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COFHYLUX, Société anonyme

Carlo KIRSCH / Robert ELTER

Référence de publication: 2010060195/12.

(100059570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Voxel International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 134.140.

In the year two thousand ten, on the twenty-ninth day of April.

Before Us, Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) Mr Jacek LISZKA, company's director, residing at 31 Malopolska Street, apt. 5, 40-737 Katowice, Poland, born in Lapanow, on February 26th, 1964,

2) Mr Dariusz PIETRAS, company's director, residing at 6A Strazacka Street, apt. 7, 41-200 Sosnowiec, Poland, born in Sosnowiec, on November 9th, 1965,

3) Mr Marek SMRECZAK, company's director, residing at 41 Generala Sowinskiego, apt. 65, 40-018 Katowice, Poland, born in Wlodowice on June 9th, 1960,

4) REAL JEWEL HOLDINGS S.A., with its registered office at L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, R.C.S. B 123.270, all represented by Mr Philippe AFLALO, company's director, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of four proxies dated April 27th, 2010.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the sole actual shareholders of VOXEL INTERNATIONAL S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by deed of the undersigned notary on the 3 December 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 21 of 5 January 2008. The articles of Association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on 10 November 2008, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2833 of 25 November 2008.

- that the shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to reduce the subscribed capital by an amount of FIVE HUNDRED SEVENTY-TWO THOUSAND SEVEN HUNDRED SIXTY EUROS (572,760.- EUR) to bring it back from its present amount of ONE MILLION SEVEN HUNDRED EIGHTY-FIVE THOUSAND THREE HUNDRED SIXTY EUROS (EUR 1,785,360) to ONE MILLION TWO HUNDRED TWELVE THOUSAND SIX HUNDRED EUROS (EUR 1,212,600), by cancellation of FIFTY-SEVEN THOUSAND TWO HUNDRED SEVENTY-SIX (57,276) shares held by REAL JEWEL HOLDINGS S.A., prenamed. The shareholders decide to accept the reimbursement to REAL JEWEL HOLDINGS S.A. of an amount of NINETEEN MILLION NINE HUNDRED THOUSAND Polish Zloty (19,900,000.- PLN), representing the fair market value of the cancelled shares and on base of the balance sheet of April 28, 2010.

The amount of NINETEEN MILLION NINE HUNDRED THOUSAND Polish Zloty (19,900,000.- PLN) shall be deducted accordingly from: a) the nominal value of the cancelled shares b) the share premium account c) other available reserves and results of the Company

The amount of NINETEEN MILLION NINE HUNDRED THOUSAND Polish Zloty (19,900,000.- PLN) is estimated at FIVE MILLION SEVENTY-THREE THOUSAND ONE HUNDRED NINETY-TWO EUROS AND NINETY-NINE CENTS(5,073,192.99.-Eur) on basis of the exchange rate dated April 28, 2010, being 3.9226 Polish Zloty for 1.- euro.

The repayments may only take place under observation of the rights of eventual creditors of the Company.

Second resolution

As a consequence of the preceding résolution, the shareholders decide to amend article 6 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

“ **Art. 6.** The Company’s corporate capital is fixed at ONE MILLION TWO HUNDRED TWELVE THOUSAND SIX HUNDRED EUROS (EUR 1,212,600) represented by ONE HUNDRED TWENTY-ONE THOUSAND TWO HUNDRED SIXTY (121,260) shares with a par value of ten euros (EUR 10) each, all fully paid-up.”

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present deed is approximately ONE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (EUR 1,500).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mil dix, le vingt-neuf avril.

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Jacek LISZKA, administrateur de société, demeurant à 31, Malopolska 5, 40-737 Katowice, Pologne, né à Lapanow, le 26 février 1964,

2) Monsieur Dariusz PIETRAS, administrateur de société, demeurant à 6A, Strazacka 7, 41-200 Sosnowiec, Pologne, né à Sosnowiec, le 9 novembre 1965,

3) Monsieur Marek SMRECZAK, administrateur de société, demeurant à 41, Generala Sowinskiego 65, 40018 Katowice, Pologne, né à Wlodowice, le 9 juin 1960,

4) La société REAL JEWEL HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen, R.C.S. Luxembourg B 123.270, tous les quatre ici représentés par Monsieur

Philippe AFLALO, administrateur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de quatre procurations sous seing privé, datées du 27 avril 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées “ne varietur” par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

- Qu’ils sont les seuls associés de la société VOXEL INTERNATIONAL S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 3 décembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 21 du 5 janvier 2008. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 12 décembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et associations numéro 293 du 5 février 2008

- Qu’ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de réduire le capital social à concurrence d’un montant de CINQ CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE EUROS (EUR 572.260) pour porter son montant actuel de UN MILLION SEPT CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE TROIS CENT SOIXANTE EUROS (EUR 1.785.360) à UN MILLION DEUX CENT DOUZE MILLE SIX CENTS EUROS (EUR 1.212.600) par l’annulation de CINQUANTE SEPT MILLE DEUX CENT SOIXANTE SEIZE (57.276) parts sociales détenues par REAL JEWEL HOLDINGS S.A., précitée.

Les associés décident d’accepter le remboursement à l’associé REAL JEWEL HOLDINGS S.A., d’un montant de DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT MILLE Zloty Polonais (PLN 19.900.000) représentant la valeur de marché des parts sociales annulées et sur base d’un bilan arrêté au 28 avril 2010.

Le montant de DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT MILLE Zloty Polonais (PLN 19.900.000) est prélevé à due concurrence:

- de la valeur nominale des parts sociales annulées
- du compte prime d’émission
- des autres réserves et résultat de la société.

Le montant de DIX-NEUF MILLIONS NEUF CENT MILLE Zloty Polonais (PLN 19.900.000) est estimé à CINQ MILLIONS SOIXANTE- TREIZE MILLE CENT QUATRE-VINGT DOUZE EUROS ET QUATRE-VINGT DIX-NEUF CENTIMES (5.073.192,99 Eur) sur base du taux de change du 28 avril 2010, étant de 3,9226 Zloty Polonais pour 1,- euro .

Lesdits remboursements ne pourront s’effectuer que sous observation des droits des créanciers éventuels de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les associés décident de modifier l’article 6 des statuts comme suit:

« **Art. 6.** Le capital est fixé à UN MILLION DEUX CENT DOUZE MILLE SIX CENTS EUROS (EUR 1.212.600) représenté par CENT VINGT ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE (121.260) parts sociales d’une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.»

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 1.500).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l’a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d’une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu’en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. AFLALO, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 avril 2010. Relation: LAC/2010/19159. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2010.

Référence de publication: 2010056167/124.

(100070580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2010.

Elcoteq SE, Société Européenne.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 134.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009, comprenant le bilan, l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent (rapport du Conseil d'administration, rapport du réviseur d'entreprises et déclaration relative à la transparence des comptes), ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060193/12.

(100059429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

TNT Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 144.548.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010060198/10.

(100059901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Taured S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1933 Luxembourg, 18, rue Siggy vu Lëtzebuerg.
R.C.S. Luxembourg B 138.731.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.04.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060199/10.

(100059428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Pfizer Investment Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 152.600.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth day of April,

Before us Me Paul BETTINGEN notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

C.P. Pharmaceuticals International C.V., a Dutch limited partnership (commanditaire vennootschap) organized under the laws of Netherlands, having its seat in Rotterdam, and registered at the trade register held by the Chamber of Commerce in Rotterdam, Netherlands, under number 24280998, that for all purposes is represented and acting through its general partners, Pfizer Manufacturing LLC and Pfizer Production LLC, in their capacity as general partners of such C.V. (collectively, CPPI/CV),

here represented by Me Cécile JAGER, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Which proxy shall be signed "ne varietur" by the person representing the above named party and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity, CPPI/CV, is the sole partner of Pfizer Investment Holdings S. à r.l. having its registered office at 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by a deed of the undersigned notary on April 16, 2010, not yet published in the Mémorial C and registered at the Register of commerce of Luxembourg section B number 152 600 (the "Company").

Which appearing party, represented as stated hereabove, requested the undersigned notary to draw up as follows: That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of approximately (USD 179,500.-) to bring it from its present amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to an amount of (USD 199,500.-) by the creation

and the issue of approximately (3,590) parts having a par value of FIFTY US Dollars (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with total issue premium of (USD 1,615,616.-);

2. Subscription for all the approximately (3,590.-) new parts to be issued by CPPI/CV, and paying up of these parts through a contribution in kind of one hundred eight thousand nine hundred twenty eight (108,928) shares of the common stock (the "Common Stock") of Pfizer Inc. ("Pfizer"), a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United states of America, having its registered office at 235 East 42nd Street, New York, NY 10017 the Company for an amount of approximately (1,795,133 US Dollars), to be exactly determined on the basis of the quotation of the closing share price of Pfizer Common Stock on the New York Stock Exchange on April 27, 2010;

3. Amendment of the first paragraph of article 7 of the Company's by-laws so as to reflect the proposed increase of the share capital.

Then, the sole partner takes the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolves to increase the subscribed share capital of the company by an amount of ONE HUNDRED SEVENTY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY US Dollars (USD 179,250.-) to bring it from its present amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to an amount of ONE HUNDRED NINETY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY US Dollars (USD 199,250.-) by the creation and the issue of THREE THOUSAND FIVE HUNDRED EIGHTY FIVE (3,585) parts having a par value of FIFTY US Dollars (USD 50.-) each, having the same rights and obligations as the existing parts, together with a total issue premium of ONE MILLION SIX HUNDRED THIRTEEN THOUSAND SEVEN HUNDRED AND FOUR US Dollars and EIGHTY EIGHT cents (USD 1,613,704.88.-).

Subscription

C.P. Pharmaceuticals International C.V., acting through its general partners, Pfizer Manufacturing LLC and Pfizer Production LLC, in their capacity as general partners of such C.V, prenamed and here represented by Me Cécile JAGER, attorney-at law, by virtue of a proxy as mentioned hereabove, has declared to subscribe for all the THREE THOUSAND FIVE HUNDRED EIGHTY FIVE (3,585) new parts, and to pay them a total price of ONE HUNDRED SEVENTY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY US Dollars (USD 179,250.-) together with a total issue premium of ONE MILLION SIX HUNDRED THIRTEEN THOUSAND SEVEN HUNDRED AND FOUR US Dollars and EIGHTY EIGHT cents (USD 1,613,704.88.-) through a contribution in kind of ONE HUNDRED EIGHT THOUSAND NINE HUNDRED TWENTY EIGHT (108,928) shares of the common stock (the "Common Stock") of Pfizer Inc. ("Pfizer"), a corporation organized under the laws of the State of Delaware, United states of America, having its registered office at 235 East 42nd Street, New York, NY 10017, for an amount of ONE MILLION SEVEN HUNDRED NINETY TWO THOUSAND NINE HUNDRED FIFTY FOUR US Dollars and EIGHTY EIGHT cents (USD 1,792,954.88).

The evidence of the ownership and the value of the Pfizer Common Stock has been provided to the notary through a Certificate issued by Computershare Trust Company N.A. acting as transfer agent dated April 23, 2010 and the quotation of the closing share price of Pfizer Common Stock as published on the New York Stock Exchange on April 27, 2010 i.e. USD 16.47.

Second resolution

The sole partner resolves to amend the first paragraph of article 7 of the by-laws of the Company, which now reads as follows:

" **Art. 7.** The corporate capital of the company is set at ONE HUNDRED NINETY NINE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY US Dollars (USD 199,250.-) divided into THREE THOUSAND NINE HUNDRED EIGHTY FIVE (3,985) parts having a par value of FIFTY UNITED STATES DOLLARS (USD 50.-) each. (...)"

Valuation - Costs

The present increase of capital is valued at EUR 1,348,090 (exchange rate (median price) of April 27, 2010 USD 1.- = EUR 0.75188).

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the company and charged to it by reason of the present deed are estimated at two thousand eight hundred Euros (EUR 2,800).

Nothing else being on the agenda, the meeting is adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by her surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-huit avril.

Par devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

C.P. Pharmaceuticals International C.V., un limited partnership (commanditaire vennootschap) organisé conformément aux lois des Pays-Bas, ayant son siège à Rotterdam, et enregistré au Registre de la Chambre de Commerce de Rotterdam, Pays-Bas sous le numéro 24280998, pour les besoins du présent acte agissant et représenté par ses associés, Pfizer Manufacturing LLC et Pfizer Production LLC, en leur qualité d'associés commandités,

représentée par M^e Cécile JAGER, avocat à la Cour résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé. Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la personne représentant la partie comparante susnommée et le notaire

soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

La société prénommée, CPPI/CV, est l'associé unique de Pfizer Investment Holdings S. à r.l., ayant son siège au 51, avenue J.F. Kennedy, L- 1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné du 16 avril 2010, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152 600 (la «Société»).

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Agenda

1. Décision d'augmenter le capital souscrit de la Société à concurrence d'un montant d'approximativement (USD 179.250,-) pour le porter de son montant actuel de (USD 20.000,-) à (USD 199.250,-) par la création et l'émission d'approximativement (3.590) parts ayant une valeur nominale de CINQUANTE Dollars US (USD 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts déjà existantes ensemble avec une prime d'émission de (USD 1.615.616,-);

2. Souscription d'approximativement (3.590) nouvelles parts par CPPI/CV, et libération de ces parts par l'apport de cent huit mille neuf cent vingt huit (108.928) actions ordinaires ("the Common Stock") de Pfizer Inc. ("Pfizer") une société organisée selon les lois de l'Etat du Delaware. Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 235 East 42nd Street, New York, NY 10017 à la Société pour un montant d'approximativement (USD 1.795.133) à déterminer exactement sur base du cours de bourse de clôture des Pfizer Common Stock à la bourse de New York le 27 avril 2010;

3. Modification du 1^{er} paragraphe de l'article 7 de statuts de la Société afin de refléter les points ci-dessus mentionnés. L'unique associé a ensuite pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'unique associé décide d'augmenter le capital de la Société à concurrence d'un montant de CENT SOIXANTE DIX-NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE Dollars US (USD 179.250,-) pour le porter de son montant actuel de VINGT MILLE Dollars US (USD 20.000,-) à CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE Dollars US (USD 199.250,-) par la création et l'émission de TROIS MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ (3.585) parts ayant une valeur nominale de CINQUANTE Dollars US (USD 50,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts déjà existantes ensemble avec une prime d'émission de UN MILLION SIX CENT TREIZE MILLE SEPT CENT QUATRE Dollars US et QUATRE-VINGT-HUIT CENTS (USD 1.613.704,88,-).

Souscription

C.P. Pharmaceuticals International C.V., agissant et représenté par ses associés, Pfizer Manufacturing LLC et Pfizer Production LLC, précité, ici représenté par Me Cécile JAGER, avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire toutes les TROIS MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-CINQ (3.585) nouvelles parts et les payer par l'apport de CENT HUIT MILLE NEUF CENT VINGT HUIT (108.928) actions ordinaires ("the Common Stock") de Pfizer Inc. ("Pfizer") une société organisée selon les lois de l'Etat du Delaware. Etats Unis d'Amérique, ayant son siège social au 235 East 42nd Street, New York, NY 10017 à la Société pour un montant de UN MILLION SEPT CENT QUATRE-VINGT DOUZE MILLE NEUF CENT CINQUANTE QUATRE US Dollars QUATRE-VINGT-HUIT cents (USD 1.792.954,88).

La preuve de la propriété et de la valeur de ces actions a été fournie au notaire par un certificat émis par Computershare Trust Company N.A. agissant un sa qualité d'agent de transfert daté du 23 avril 2010 et le cours de bourse de clôture des actions (Pfizer Common Stock) tel que publié par la bourse de New York le 27 avril 2010 à savoir USD 16,47.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier le 1^{er} paragraphe de l'article 7 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

“ **Art. 7.** “Le capital social de la Société est fixé à QUATRE-VINGT-DIXNEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE Dollars US (USD 199.250,-) représenté par TROIS MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ (3.985) parts d'une valeur nominale de CINQUANTE DOLLARS U.S. (USD 50,-) chacune. (...)”

Evaluation - Coût

L'augmentation actuelle du capital est évaluée à EUR 1.248.090 (taux de change (prix moyen) le 27 avril 2008 USD 1.- = EUR 0.75188).

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués à deux mille huit cents Euros (EUR 2.800).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparissant, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, ladite personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Cécile Jager, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 12 mai 2010. LAC / 2010 / 21101. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour expédition conforme – délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 mai 2010.

Référence de publication: 2010056145/156.

(100070638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2010.

Tethys Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 43, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 144.465.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2010.

Référence de publication: 2010060200/10.

(100059821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

T-IS (LP) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.352.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010060201/10.

(100060520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Medtronic IP Holding International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 145.621.813,00.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 152.796.

In the year two thousand and ten on the thirtieth of April.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under file number 4650307, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA; and

MEDTRONIC CV, LLC, a limited liability company, incorporated and existing under the laws of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under file number 4656390, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, USA

here represented by Mr. Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of two proxies given in April 2010.

The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the persons appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing persons, represented by its proxyholder, has requested the notary to enact the following:

I. MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, aforementioned, and MEDTRONIC CV, LLC, aforementioned are the shareholders (the "Shareholders") of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of MEDTRONIC IP HOLDING INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.À R.L., having its registered office at 102, rue des Maraîchers, L2124 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, which registration with the Luxembourg Trade and Company Register is pending, and incorporated by a deed of the undersigned notary, on April 26, 2010, not yet published (the "Company").

II. The Company's share capital is set at twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) represented by twenty thousand (20,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each.

III. MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC holds eighteen thousand one (18,001) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, representing the entire share capital of MEDTRONIC AF LUXEMBOURG S.À R.L., a Luxembourg limited liability company with registered office at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B145495 (the "AF Shares")

IV. MEDTRONIC CV, LLC holds twenty thousand one (20,001) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, representing the entire share capital of MEDTRONIC CV LUXEMBOURG S.À R.L., a Luxembourg limited liability company with registered office at 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B145752 (the "CV Shares").

V. MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC wishes to contribute two thousand seven hundred and one (2,701) AF Shares (the "AF Contributed Shares") to the Company.

VI. MEDTRONIC CV, LLC wishes to contribute three thousand and one (3,001) CV Shares (the "CV Contributed Shares") to the Company.

VII. The Shareholders and the Company as well as MEDTRONIC AF LUXEMBOURG S.À R.L. and MEDTRONIC CV LUXEMBOURG S.À R.L. belong to the Medtronic group.

VIII. The Shareholders take the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the Company's share capital by an amount of one hundred forty-five million six hundred one thousand eight hundred thirteen US Dollars (USD 145,601,813.-) so as to raise it from its present amount of twenty thousand US Dollars (USD 20,000.-) to one hundred forty-five million six hundred twenty-one thousand eight hundred thirteen US Dollars (USD 145,621,813.) by the issue of one hundred forty-five million six hundred one thousand eight hundred thirteen (145,601,813) new shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Intervention - Subscription - Payment

MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC through its proxyholder declares to subscribe to thirty-six million four hundred nineteen thousand four hundred thirtyseven (36,419,437) new shares with an aggregate par value of thirty-six million four hundred nineteen thousand four hundred thirty-seven US Dollars (USD 36,419,437), and to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting in the AF Contributed Shares.

MEDTRONIC CV, LLC through its proxyholder declares to subscribe to one hundred nine million one hundred eighty-two thousand three hundred seventy-six (109,182,376) new shares with an aggregate par value of one hundred nine million one hundred eighty-two thousand three hundred seventy-six US Dollars (USD 109,182,376), and to fully pay them up by means of a contribution in kind consisting in the CV Contributed Shares.

Valuation

The AF Contributed Shares are valued at thirty-six million four hundred nineteen thousand four hundred thirty-seven US Dollars (USD 36,419,437) such value has been decided by MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC by way of a declaration of value, dated April 30, 2010 and accepted by the managers of the Company by way of resolutions of a board of managers dated April 30, 2010 (the "Resolutions") and by way of a valuation statement executed by all the managers of the Company dated April 30, 2010 (the "Valuation Statement").

The CV Contributed Shares are valued at one hundred nine million one hundred eighty-two thousand three hundred seventy-six US Dollars (USD 109,182,376) such value has been decided by MEDTRONIC CV, LLC by way of a declaration of value, dated April 30, 2010 and accepted by the managers of the Company by way of the Resolutions and by way of the Valuation Statement.

Evidence of the contribution's existence

Evidence of the transfer of the AF Contributed Shares and the CV Contributed Shares and of their value has been given to the undersigned notary by the following documents:

- a copy of the contribution agreement entered into between the Company and MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC dated as of April 30, 2010;
- a copy of the contribution agreement entered into between the Company and MEDTRONIC CV, LLC dated as of April 30, 2010;
- a declaration of value of the contribution executed by the Vice President and Controller of MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC dated as of April 30, 2010;;
- a declaration of value of the contribution executed by the Vice President and Controller of MEDTRONIC CV, LLC dated as of April 30, 2010; and
- the Valuation Statement.

Said contribution agreements, declarations of value and the Valuation Statement shall remain attached to the present deed.

Effective implementation of the contribution

MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole beneficial owner of the AF Contributed Shares and has the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such AF Contributed Shares is effective as of today without restriction, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the country of location of the AF Contributed Shares in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

MEDTRONIC CV, LLC, through its proxyholder, declares that:

- it is the sole beneficial owner of the CV Contributed Shares and has the power to dispose of them, they being legally and conventionally freely transferable;
- the contribution of such CV Contributed Shares is effective as of today without restriction, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities are in course in the country of location of the CV Contributed Shares in order to duly carry out and formalize the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Second resolution

Further to the above increase of capital, the Shareholders resolve to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5. Paragraph 1.** The Company’s share capital is set at one hundred fortyfive million six hundred twenty-one thousand eight hundred thirteen US Dollars (USD 145,621,813.-) represented by one hundred forty-five million six hundred twenty-one thousand eight hundred thirteen (145,621,813) shares having a par value of one US Dollar (USD 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.”

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand Euros (EUR 7,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le trente avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, une société à responsabilité limitée de droit du Delaware, inscrite auprès du Secrétariat d’Etat du Delaware sous le numéro 4650307, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis; et

MEDTRONIC CV, LLC, une société à responsabilité limitée de droit du Delaware, inscrite auprès du Secrétariat d'Etat du Delaware sous le numéro 4656390 ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis;

ici représentées par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 15, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, en vertu de deux procurations données en avril 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec les autorités d'enregistrement.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, précitée et MEDTRONIC CV, LLC, précitée sont les associés (les «Associés») de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de MEDTRONIC IP HOLDING INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.À R.L., ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dont l'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 26 avril 2010, non encore publié (la «Société»).

II. Le capital social de la Société est de vingt mille US Dollars (USD 20.000) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune.

III. MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC détient dix huit mille une (18.001) parts sociales ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune représentant la totalité du capital social de MEDTRONIC AF LUXEMBOURG S.À R.L., une société à responsabilité limitée Luxembourgeoise, ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le matricule B145495 (les "Parts AF").

IV. MEDTRONIC CV, LLC détient vingt mille une (20.001) parts sociales ayant une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune représentant la totalité du capital social de MEDTRONIC CV LUXEMBOURG S.À R.L., une société à responsabilité limitée Luxembourgeoise, ayant son siège social au 102, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le matricule B145752 (les "Parts CV").

V. MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC souhaite apporter deux mille sept cent une (2.701) Parts AF (les «Parts AF Apportées») à la Société.

VI. MEDTRONIC CV, LLC souhaite apporter trois mille une (3.001) Parts AC (les «Parts CV Apportées») à la Société.

VII. Les Associés, la Société ainsi que MEDTRONIC AF LUXEMBOURG S.À R.L. et MEDTRONIC CV LUXEMBOURG S.À R.L. appartiennent au Groupe Medtronic.

VIII. Les Associés prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent quarante-cinq millions six cent un mille huit cent treize US Dollars (USD 145.601.813,-) afin de le porter de son montant actuel de vingt mille US Dollars (USD 20.000) à un montant de cent quarante-cinq millions six cent vingt et un mille huit cent treize US Dollars (USD 145.621.813,-) par l'émission de cent quarante-cinq millions six cent un mille huit cent treize (145.601.813) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, disposant des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Intervention - Souscription - Payment

MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux trente-six millions quatre cent dix-neuf mille quatre cent trente-sept (36.419.437) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale totale de trente-six millions quatre cent dix-neuf mille quatre cent trente-sept US Dollars (USD 36.419.437,-), et de les libérer entièrement par un apport en nature des Parts AF Apportées.

MEDTRONIC CV, LLC, par le biais de son mandataire, déclare souscrire aux cent neuf millions cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-seize (109.182.376) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale totale de cent neuf millions cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-seize US Dollars (USD 109.182.376,-), et de les libérer entièrement par un apport en nature des Parts CV Apportées.

Evaluation

Les Parts AF Apportées sont évaluées à trente-six millions quatre cent dix-neuf mille quatre cent trente-sept US Dollars (USD 36.419.437,-), cette valeur a été décidée par MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC par la voie d'une déclaration de valeur datée du 30 avril 2010 et acceptée par les gérants de la Société par la voie de résolutions écrites du conseil de gérance en date du 30 avril 2010 (les «Résolutions») et d'une certification de valeur signé par tous les gérants de la Société le 30 avril 2010 (le «Certification de Valeur»).

Les Parts CV Apportées sont évaluées à cent neuf millions cent quatre-vingt-deux mille trois cent soixante-seize US Dollars (USD 109.182.376,-), cette valeur a été décidée par MEDTRONIC CV, LLC par la voie d'une déclaration de valeur datée du 30 avril 2010 et acceptée par les gérants de la Société par la voie des Résolutions et du Certification de Valeur.

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve du transfert des Parts AF Apportées et des Parts CV Apportées et de leur valeur a été donnée au notaire par les documents suivants:

- copie d'un contrat d'apport entre MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC et la Société daté du 30 avril 2010;
- copie d'un contrat d'apport entre MEDTRONIC CV, LLC et la Société daté du 30 avril 2010;
- une déclaration de la valeur de l'apport signée par le Vice Président et Contrôleur de MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC daté du 30 avril 2010;
- une déclaration de la valeur de l'apport signée par le Vice Président et Contrôleur de MEDTRONIC CV, LLC daté du 30 avril 2010; et
- le Certification de Valeur.

Lesdits contrats d'apport, déclarations de valeur et Certification de Valeur demeureront attachés au présent acte.

Effectivité de l'apport

MEDTRONIC AF ACQUISITION LLC, par le biais de son mandataire, déclare que:

- il est le seul détenteur des Parts AF Apportées, et a le pouvoir d'en disposer, étant légalement et contractuellement librement transférables;
- l'apport de telles parts sociales est effectif aujourd'hui sans restriction, preuve ayant été donnée au notaire instrumentaire;
- toutes les formalités restantes sont en cours dans le pays des Parts AF Apportées dans le but d'effectuer et de formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et envers tout tiers.

MEDTRONIC CV, LLC, par le biais de son mandataire, déclare que:

- il est le seul détenteur des Parts CV Apportées, et a le pouvoir d'en disposer, étant légalement et contractuellement librement transférables;
- l'apport de telles parts sociales est effectif aujourd'hui sans restriction, preuve ayant été donnée au notaire instrumentaire;
- toutes les formalités restantes sont en cours dans le pays des Parts CV Apportées dans le but d'effectuer et de formaliser le transfert et de le rendre effectif partout et envers tout tiers.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5. Premier paragraphe.** Le capital social est fixé à cent quarante-cinq millions six cent vingt-et-un mille huit cent treize US Dollars (USD 145.621.813,-) et représenté par cent quarante-cinq millions six cent vingt-et-un mille huit cent treize (145.621.813) parts sociales d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués à environ sept mille Euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 05 mai 2010. Relation: LAC/2010/19901. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 11 mai 2010.

Référence de publication: 2010056138/225.

(100070352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2010.

Clausen 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3490 Dudelange, 4-6, rue Jean Jaurès.

R.C.S. Luxembourg B 141.437.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUDELANGE, le 29 avril 2010.

CLAUSEN 1 S.à r.l.

L-3490 DUDELANGE

Signature

Référence de publication: 2010060105/13.

(100059347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Acropole International S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 63.901.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28.04.2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060126/10.

(100059675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Lion/Niagara Luxembourg II, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 205.404,63.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 123.652.

RECTIFICATIF

Extrait

Suite à une erreur administrative dans le texte de la réquisition déposé auprès du Registre de commerce et des sociétés Luxembourg le 13 mai 2008 référence L080068854.04, Monsieur Igor Nikolaevich Shilov a été mentionné par erreur en tant que gérant A de la société.

Le texte de la réquisition doit être lu comme suit:

Décision de l'assemblée générale extra ordinaire des associés tenue le 31 janvier 2008:

L'assemblée des associés décide d'accepter la démission de monsieur Florian Hans-Dieter Schau, avec adresse professionnelle à 21 Grosvenor Place, SW1X7HF, Londres, Grande-Bretagne avec effet au 31 janvier 2008 en tant que gérant A de la Société.

L'assemblée des associés décide de nommer madame Janet Dunlop, avec adresse professionnelle à 21 Grosvenor Place, SW1X7HF, Londres, Grande-Bretagne en tant que gérant A de la Société avec effet au 31 janvier 2008 pour une durée indéterminée.

La nouvelle liste de signatures autorisées de la Société se compose comme suite:

- Francisco Javier Ferran Larraz: gérant de catégorie A
- Janet Dunlop: gérant A
- Johan Dejans: gérant de catégorie B
- Paul Lamberts: gérant B
- ATC Management (Luxembourg) S.à r.l.: gérant de catégorie B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2010.

Richard Brekelmans

Mandataire

Référence de publication: 2010060664/31.

(100060407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Iscom Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 29, place de Paris.
R.C.S. Luxembourg B 137.459.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été enregistrés et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29/4/2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060133/11.

(100059742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Nova Express S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 29, rue Alphonse Munchen.
R.C.S. Luxembourg B 66.132.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010060152/10.

(100059752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Topaze Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TOPAZE Luxembourg S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010060162/12.

(100059230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Global Value & Growth, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare, Centre Europe.
R.C.S. Luxembourg B 148.922.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire des actionnaires, tenue au siège social de la société, 5 place de la gare, L-1616 Luxembourg, le 16 avril 2010 à 14h00

Il résulte dudit procès verbal que:

- Après délibération, l'Assemblée a approuvé la réélection des Administrateurs pour un nouveau mandat d'un an.

A partir de la date de l'Assemblée, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit et est élu jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale:

M. Steffen Rønn Jensen, Président

M. Jakob Kjelgaard

M. Hans-Erik Ribberholt

- Après délibération, l'Assemblée a approuvé la réélection de H.R.T. Révision S.A., comme Réviseur d'Entreprises, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Luxembourg, le 19 avril 2010.

Pour extrait conforme

Vincent GRUSELLE

Référence de publication: 2010060627/21.

(100060473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Lux Trade Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6231 Bech, 1, Becher Millen.

R.C.S. Luxembourg B 80.826.

Le bilan au 31/12/2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060202/10.

(100059762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

**Luxcap Group, Société Anonyme,
(anc. Andaman).**

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 109.020.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joseph GLODEN

Notaire

Référence de publication: 2010060203/12.

(100059852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Real I.S. Management SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 141.181.

AUSZUG

Aus dem Gesellschafterbeschluss vom 9. März 2010 geht hervor, dass:

- Herr Ralf Licht sein Amt als Vorstandsvorsitzender und als Vorstand zum 15. März 2010 niederlegen wird.

* Herr Christian Berger, Real I.S. AG Gesellschaft für Immobilien Management geboren am 26.02.1964 in München geschäftsansässig in Innere Wiener St. 17, 81667 München, zum 15. März 2010 in den Vorstand der Real I.S. Management SA berufen wird. Die Amtszeit des neuen Vorstandsmitgliedes soll analog zu den Vorstandsmandaten von Herrn Weber und Herrn Friedgen nach der Hauptversammlung des Jahres 2014 auslaufen.

* dass neben Herrn Josef Brandhuber zum 15. März 2010 als weitere Aufsichtsratsmitglieder berufen werden:

- Frau Brigitte Walter, Real I.S. AG Gesellschaft für Immobilien Management, geboren am 25.10.1959 in Oberlengsfeld geschäftsansässig in Innere Wiener St. 17, 81667 München, und

- Herrn Jochen Schenk, Real I.S. AG Gesellschaft für Immobilien Management, geboren am 09.08.1961 in Bonn geschäftsansässig in Innere Wiener St. 17, 81667 München;

- dass die Amtszeit der beiden neuen Aufsichtsratsmitglieder analog zu dem Aufsichtsratsmandat von Herrn Brandhuber nach der Hauptversammlung des Jahres 2014 endet.

Aus dem Protokoll der Aufsichtsratssitzung vom 29. März 2010

- Herr Jochen Schenk Real I.S. AG Gesellschaft für Immobilien Management, geboren am 09.08.1961 in Bonn geschäftsansässig in Innere Wiener St. 17, 81667 München zum Aufsichtsratsvorsitzenden mit Wirkung zum gleichen Tag gewählt wurde.

Aus dem Protokoll der Vorstandssitzung vom 31. März 2010

- Herr Guy Friedgen, geboren am 19.05.1969 in Luxemburg, mit beruflichen Wohnsitz in 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg zum Vorstandsvorsitzenden mit Wirkung zum gleichen Tag gewählt wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für gleichlautenden Auszug

Guy Friedgen

Vorstandsvorsitzender

Référence de publication: 2010060607/32.

(100060408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

LSRC II Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 146.583.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 58355 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010060204/10.

(100059902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Lux Trade Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6231 Bech, 1, Becher Millen.

R.C.S. Luxembourg B 80.826.

Le bilan au 31/12/2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010060205/10.

(100059766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

TR International Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 3.373.729.078,37.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 135.651.

EXTRAIT

L'associé de la société, Thomson Reuters Corporation, une société de droit ontarien ayant son siège social au 66 Wellington Street West, Dominion Bank Tower, Suite 2706, Dominion Centre, Toronto, Ontario, M5K 1A1, Canada, et immatriculée auprès de la Companies and Personal Property Security Branch sous le numéro 1818928, a cédé 5.454 parts sociales préférentielles de catégorie A dans la société en date du 29 mars 2010 à 3097052 Nova Scotia Company, une société régie par le droit de Nova Scotia, Canada, ayant son siège social à 900-1959 Upper Water Street, Halifax, Nova Scotia, B3J 3N2 et immatriculée auprès du Nova Scotia Registry Of Joint Stock Companies sous le numéro 3097052.

La précitée 3097052 Nova Scotia Company a cédé a son tour les 5.454 parts sociales préférentielles de catégorie A dans la société en date du 29 mars 2010 à 1602854 Ontario Limited, une société de droit ontarien ayant son siège social au 66 Wellington Street West, Dominion Bank Tower, Suite 2706, Dominion Centre, Toronto, Ontario, M5K 1A1, Canada et immatriculée auprès de la Companies and Personal Property Security Branch sous le numéro 1602854.

La précitée 1602854 Ontario Limited a cédé a son tour les 5.454 parts sociales préférentielles de catégorie A dans la société en date du 29 mars 2010 à Thomson Reuters Canada Limited une société de droit ontarien ayant son siège social au 66 Wellington Street West, Dominion Bank Tower, Suite 2706, Dominion Centre, Toronto, Ontario, M5K 1A1, Canada, et immatriculée auprès de la Companies and Personal Property Security Branch sous le numéro 1721568.

La précitée Thomson Reuters Canada Limited a cédé a son tour les 5.454 parts sociales préférentielles de catégorie A dans la société en date du 1^{er} avril 2010 à Thomson Reuters Holdings S.A., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B67691.

La précitée Thomson Reuters Holdings S.A. a cédé a son tour les 5.454 parts sociales préférentielles de catégorie A dans la société en date du 1^{er} avril 2010 à Thomson Reuters Finance S.A., une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B45994.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TR International Holdings S.à r.l

Signature

Référence de publication: 2010060615/34.

(100059843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

LuxEnvironnement, Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 41, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 104.933.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 avril 2010.

Référence de publication: 2010060206/10.

(100060005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Brock Enterprises S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 40.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.969.

Le bilan de la société au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le ...

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010060207/13.

(100059348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2010.

Learch, Luxembourg e-archiving, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 4, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 149.827.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2010.

Référence de publication: 2010060208/10.

(100059855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.

Sagittarius Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 69.113.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 19 avril 2010 que:

- M. Christophe BLONDEAU, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

- M. Romain THILLENS, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

- M. Ivo Ottavio FRANCESCON, avec adresse professionnelle au 8, Place des Philosophes, CH-1205 Genève,

ont été nommés aux fonctions d'administrateurs, en remplacement de Mme Annie SWETENHAM, M. Fernand HEIM et M. Marc SCHMIT, démissionnaires. Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

- La société HRT Révision S.A., avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526, Luxembourg, a été nommée aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la société en remplacement de M. Marco RIES, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2015.

- Le siège social de la Société a été transféré avec effet immédiat au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2010060654/21.

(100060082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2010.
